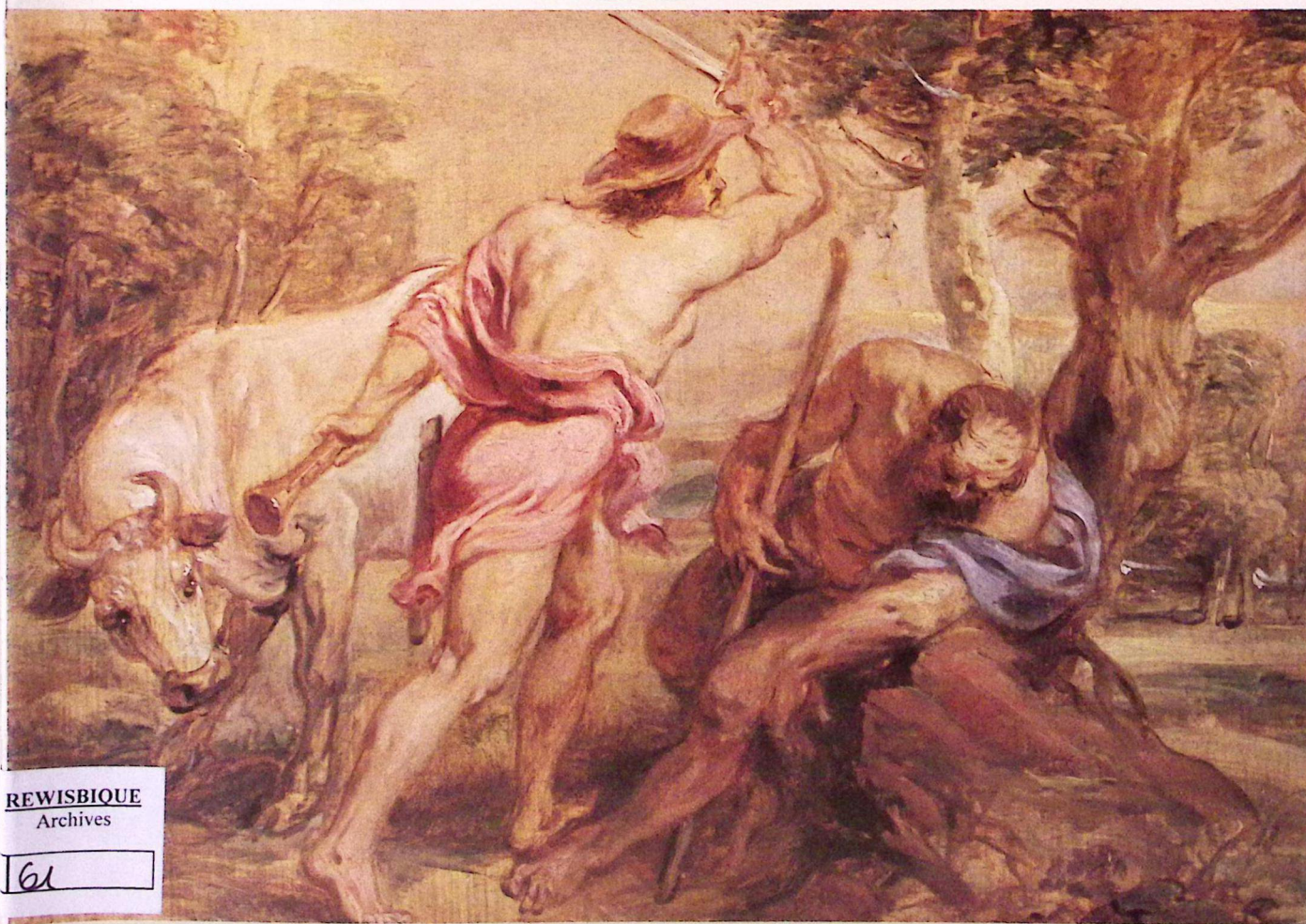




JUIN 1977

BIMESTRIEL N° 3

BRABANT



REWISBIQUE
Archives

61

CHAQUE MERCREDI

CHAMPAGNE



POUR LES GAGNANTS
DE LA

**LOTERIE
NATIONALE**

SOMMAIRE 3 - 1977

De la Grande Boucherie au « B.B.B. Tourisme » via le Nouveau Palais, par Maurice Thijs	2
Walibi, par Jean Demullander	10
Le 28 ^e Cortège folklorique et carnavalesque d'Etterbeek, par Albert Sanglier	18
Le Petit Train du Bonheur à Rebecq-Rognon, par Robert Goffaux	20
Mon Brabant, par Marcel Roloffe	28
Quand les monuments funéraires nous parlent du passé, par Marcel Vanhamme	30
Les nouveaux Auto-Guides « Duculot », par Yves Boyen	38
Pêcher à la ligne au pays des vergers et des parcs historiques, par R.L.	40
Les deux Thorembais et leur contexte, la Hesbaye, par R.S.	46
Un nouveau Palais au Parc des Expositions à Bruxelles, par Y.B.	48
Il est bon de savoir que...	50
Nos suggestions	55
Les manifestations culturelles et populaires	56
Le Festival Musical du Brabant Wallon 1977	Couverture 3

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : **Maurice-Alfred Duwaerts**

Rédaction : **Yves Boyen**

Conseiller technique : **Georges Van Assel**

Présentation : **Nadine Willems**

Administration : **Rosa Spitaels**

Imprimerie : **Robert Louis, s.p.r.l.**

Photogravure : **Quarto et Wespin S.A.**

Couverture : **le Berrurier**

Prix du numéro : 75 F.

Cotisation 1977 (6 numéros) : 300 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 513 07 50.

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont
fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité
de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van
het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks
verschijnt en originele artikels bevat die zowel de
culturele, economische en sociale uitzichten van onze
provincie belichten als het toeristisch, historisch en
folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions
(française et néerlandaise) de la Revue sont priés de
verser la somme de 450 F au C.C.P. 000-0385776-07.

BE ISSN 0006-8616

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

B.B.B. Tourisme : Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, Hubert Depoortere, Willy Caussin et S.A. Herpain ; Walibi : Willy Caussin ; Cortège folklorique et carnavalesque d'Etterbeek : photos aimablement prêtées par l'auteur ; Le Petit Train du Bonheur : Willy Caussin et documents aimablement prêtés par Eric Goegebeur et par l'Administration Communale de Rebecq-Rognon ; Mon Brabant : Fédération Touristique de la Province de Brabant ; Quand les monuments funéraires nous parlent du passé : Bibliothèque Royale Albert I^{er}, Bruxelles (Cabinet des Estampes) et Willy Caussin ; Auto-Guides « Duculot » : Editions J. Duculot S.A. ; Pêcher à la ligne : Willy Caussin et Christian Dehennin ; Les deux Thorembais : Willy Caussin et document R. Seha ; Nouveau Palais au Parc des Expositions à Bruxelles : « Le Centenaire » ; Il est bon de savoir que... A.C.L., Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique et Ville de Bruxelles ; Nos suggestions : Georges de Sutter et C.G.T./News Service.

Au recto de notre couverture : **Pierre-Paul Rubens** : « Mercure et Argus », bois (26,5 × 44,5 cm). Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique. (Cliché : Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique).

Au verso de notre couverture : le superbe jardin de rocailles, d'une superficie d'environ 6 hectares où croissent pas moins de 1046 variétés de plantes et de fleurs, est une des nombreuses attractions du splendide Domaine provincial (90 ha) à Huizingen. Ce domaine est aussi l'un des centres de récréation de plein air les plus courus (un demi-million de visiteurs par an) et les mieux équipés de Belgique. (Photo : Fred Deryckere).

De la Grande Boucherie au

BBB BTB Tourisme

via le Nouveau Palais

par Maurice THIJS
Inspecteur Général honoraire

Le Marché-aux-Herbes date du XIIe siècle. Il faisait partie de l'antique « Steenweg » qui descendait des hauteurs du Coudenberg, traversait la ville d'est en ouest, de la Porte de Namur à la Porte de Flandre. Cette artère, établie au moment même de la formation de la ville de Bruxelles au pied du castrum de Saint-Géry, portait le simple nom de « steenweg » parce qu'elle était empierrée. Par la suite et notamment au XVIIe siècle, elle fut morcelée en différents tronçons qui s'appelèrent et s'appellent encore Montagne de la Cour, rue de la Madeleine, Marché-aux-Herbes, Marché-aux-Poulets, rue Sainte-Catherine et rue de Flandre.

La partie qui s'étend de la Porte de Flandre jusqu'au bout du Marché-aux-Herbes est un tronçon de la vieille route marchande qui reliait le Rhin aux villes de Flandre. Au lieu de gravir la rue de la Madeleine, la route

bifurquait à gauche par la rue de la Montagne, vers l'ancienne rue de Schaerbeek où elle sortait de la ville. Le Marché-aux-Herbes commence à l'angle de la rue des Eperonniers. Excepté en ce qui concerne les bâtiments qui s'étendaient jadis sur l'emplacement actuel de la rue Cardinal Mercier, le parking devant la gare centrale ou qui faisaient angle avec le côté droit de la rue de la Montagne, il a conservé ses anciens pignons qui datent des XVIe et XVIIe siècles. Les maisons commerçantes, les auberges, les orfèvreries, etc... portaient encore, vers le milieu du siècle dernier, des noms pittoresques tels que « 't Vliegende Peert » (Au Cheval Volant), « Sinte-Pauwel » (Saint-Paul), « De drie Gezellen » (Aux trois Compagnons), « 't Gulden Bonnet » (Le Bonnet d'Or), « den Luypaert » (le Léopard), « Den Gulden Arent » (L'Aigle d'Or) —

après l'annexion de nos provinces par l'Autriche (par le traité d'Utrecht), il porta le nom de « In den Dubbelten Arent », par allusion à l'aigle à deux têtes de l'empire autrichien — « Den Borstel » (La Brosse), « De Roos » (A la Rose), « den Tinnen Schotel » (Au Plat d'Etain), « de Gulde Hand » (A la Main d'Or), « den Bril » (A la Lunette), « den Gulden Wagen » (Au Char d'Or), « In den Cardinael » (Au Cardinal), « de Stadt Parijs » (A la Ville de Paris), « De Spiegel » (Le Miroir), etc... Témoin de l'évolution historique et sociale de la ville, la rue du Marché-aux-Herbes ne peut cependant pas se targuer d'avoir connu des faits saillants susceptibles de retenir l'atten-

La Grande Boucherie d'après un dessin de Puttaert.



tion des historiens. Pas d'assassinats retentissants, de crimes monstrueux ou de complots révolutionnaires. On retiendra simplement que les métiers, inquiets du sort de leurs archives, cachèrent leur charte « de Luyster van Brabant », [qui renfermait tous leurs privilèges] dans la maison « De Spie-

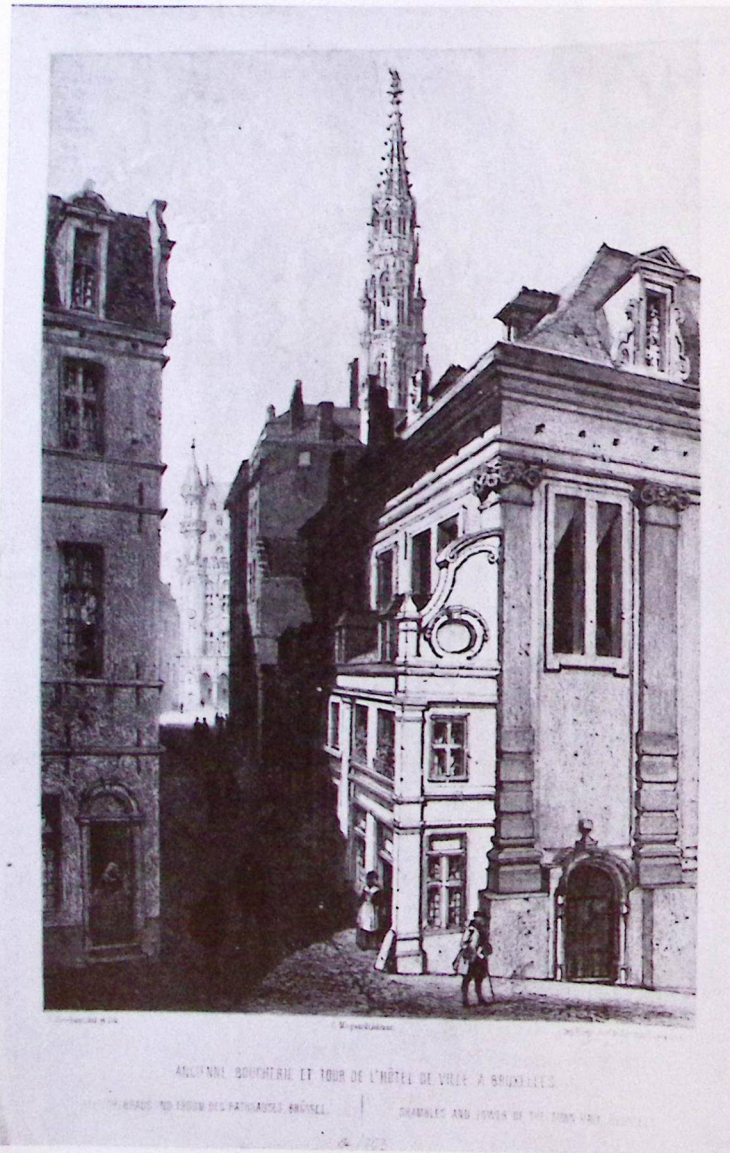
gel », immeuble qui était situé à l'emplacement où se dresse actuellement l'entrée de la Galerie de la Reine ; que dans la maison située au coin de la rue de la Colline, Madame Abts confectionna, le 26 août 1830, les deux premiers drapeaux belges, comme l'atteste une plaque de cuivre apposée

sur la façade et que la maison portant le n° 103 fut occupée, jusqu'en 1880, par l'ancien bourgmestre de Bruxelles, Charles Buls, qui y avait succédé à son père comme orfèvre.

Voilà l'historique d'une des plus vieilles rues de Bruxelles qui a, en grande partie, conservé son caractère primitif et qui, fidèle à son passé, est restée une artère consacrée au commerce de luxe.

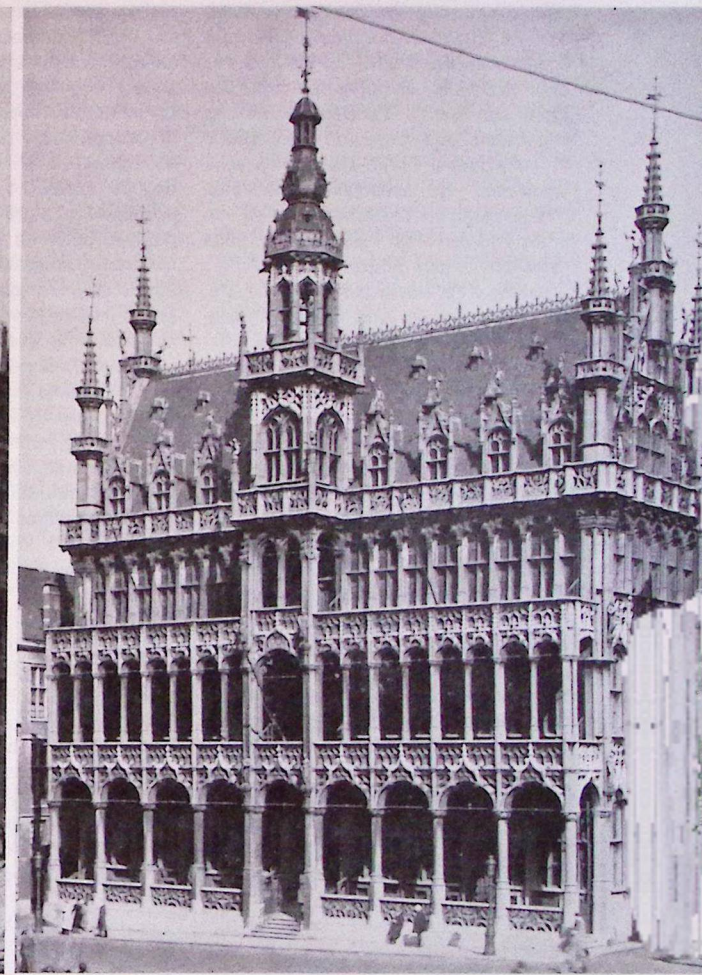
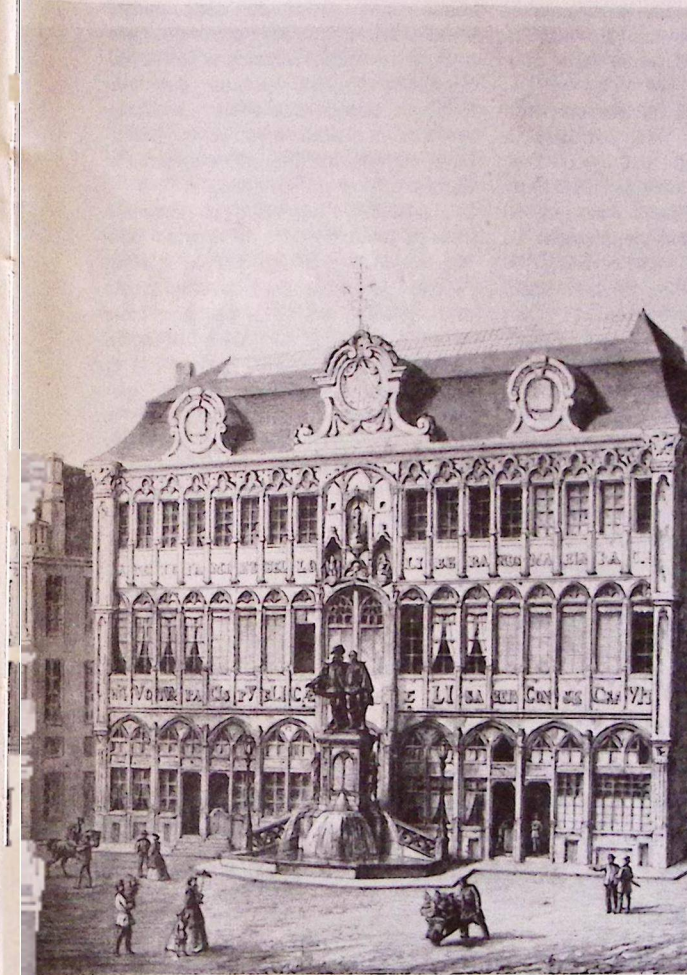
La Grande Boucherie

L'immeuble situé aux n° 61 et 63 et dénommé « Le Nouveau Palais » retiendra plus particulièrement notre attention. C'est à cet endroit, à front de la rue du Marché-aux-Herbes et ceinturée par les rues des Harengs, du Poivre et Chair-et-Pain, que se trouvait « Het Vleeshuys » ou la Grande Boucherie. Elle fut bâtie en 1697, par l'architecte Guillaume De Bruyn, à l'emplacement d'une autre boucherie qui fut victime du bombardement du maréchal de Villeroy en 1695. Cette dernière avait été édiflée sous l'admi-



Ci-contre : la Grande Boucherie (côté rue des Harengs) d'après une lithographie de F. Stroobant.

Ci-dessous : une partie de la façade de l'ancienne Halle au Drap.



nistration de Marguerite de Parme en 1566, en remplacement d'un marché plus ancien qui remonte au XIII^e siècle.

D'après G. Des Marez, qui fut archiviste de la ville de Bruxelles, la Grande Boucherie était presque rectangulaire, comprise entre la rue du Marché-aux-Herbes, la rue des Harengs, la rue du Poivre et la rue Chair-et-Pain. Sa façade s'ornait de huit pilastres avec chapiteaux, à volutes ioniques, supportant l'entablement.

Le tympan circulaire portait jadis les armoiries dorées et colorées de Charles II, roi d'Espagne, surplombées d'un vase de cuivre qui fut enlevé pour des raisons de sécurité publique. Un vaste perron menait à un rez-de-chaussée surélevé. On le supprima en 1852 afin de faciliter la circulation. A l'intérieur se trouvaient les étales des bouchers.

Il est intéressant de souligner que la Boucherie jouissait d'une protection originale de droit ancien. Les murailles de l'édifice appartenaient au do-

maine et furent vendues à un particulier, au début du XIX^e siècle, lors de la liquidation des biens nationaux. L'aire était divisée, comme un damier, en petits carrés au nombre de cent, chaque carré correspondant à un étal. L'étal lui-même constituait une pro-

Ci-dessus, à gauche : La Maison du Roi avant sa restauration. Devant l'entrée se trouvait la statue des comtes d'Egmont et de Hornes, élevée à l'endroit où ils furent décapités.

Ci-dessus, à droite : la Maison du Roi (état actuel). Elle abrite de nos jours le Musée Communal de Bruxelles.

priété pleine et entière, ne relevant que de Dieu et du soleil. Cet étal appartenait en propre au boucher et était transmis de père en fils. Ce droit survécut à l'ancien régime et constituait une propriété particulière et individuelle. Enfin, les petites maisonnettes, qui encerclaient la Boucherie, étaient également autant de propriétés privées indépendantes des murailles et des étals. C'est au XV^e siècle que les bouchers, après une longue lutte contre les consommateurs, firent triompher le principe de l'hérédité professionnelle et que seul un fils de boucher était admis à exercer ce métier. Ce privilège disparut vers le milieu du XIX^e siècle lorsque par le jeu naturel de succession, de vente, de donation et d'échange, le métier se concentra entre les mains de quelques familles. Les législateurs de l'époque durent alors intervenir et promulguer une loi rendant le commerce de la viande complètement libre.

L'intérieur de la Boucherie comptait trois rangées dites « roten » qui séparaient les étals, soit la « Heerenrote » ou allée du seigneur, dont le nom rappelle les droits primitifs du duc sur la halle à la viande, la « middenrote » ou rangée du milieu et la « futselrote », rangée où l'on vendait des tripes, des déchets et des viandes de moindre qualité.

Les maîtres bouchers — dont la profession était considérée comme insalubre — portaient un costume spécial. Ils étaient coiffés d'un chapeau bords plats et se vêtaient d'une espèce de houppelande tombant jusqu'aux pieds. La corporation était considérée comme une des plus importantes de la cité. Elle comptait à sa tête quatre syndics charnés, par série de deux, d'exercer la police et d'infliger, le cas échéant, à ses membres, certaines amendes ou pénalités. A l'intérieur de la Grande Boucherie un règlement sévère était appliqué. Les syndics occupaient une mansarde dont le plancher était percé d'une sorte de judas. D'où ils pouvaient surveiller l'ensemble de la salle. A la tombée de la nuit, l'éclairage, lui aussi, était soumis à un code rigoureux. Seules de longues chandelles appelées « lange zesse » (longues à

six sous), fichées dans un candelier en bois solidement fixé à l'étal de chaque boucher, pouvaient être utilisées.

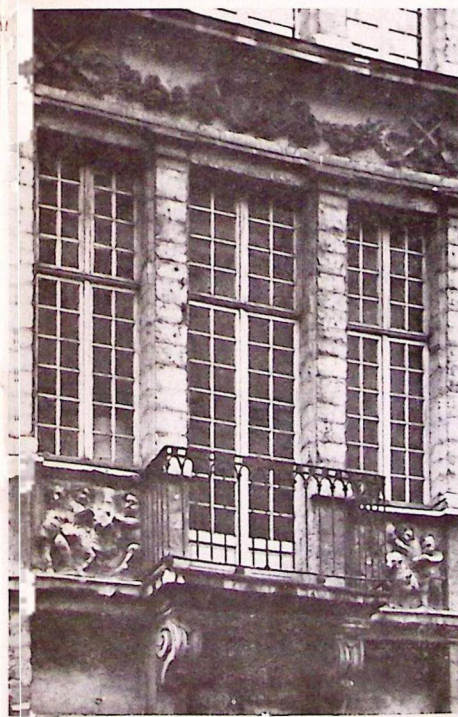
La loi sur la liberté du commerce de la viande autorisa les bouchers à s'installer dans les divers quartiers de la ville. La Grande Boucherie subsistait malgré tout, mais perdit petit à petit de son importance. Le bâtiment subsistait les avaries du temps si bien que sa vétusté retint la clientèle. La restauration aurait coûté si cher que les bouchers l'abandonnèrent. Au début du siècle et pendant quelques années, on y installa un cinéma dont les exploitants, à leur tour, durent fermer les portes, la salle ne présentant plus les normes de sécurité voulues.

En 1914, une campagne se déclencha en faveur de la restauration de l'immeuble. Les journaux s'intéressèrent à son sort. Les uns réclamaient son maintien intégral, les autres voulaient sa reconstruction dans le style primitif avec les modifications que les besoins de la circulation imposaient. D'autres, enfin, voulurent créer sur l'emplacement un jardinet, de façon à dégager complètement la façade de la Halle au Drap qui se trouvait derrière. Puis, la guerre éclata et on ne parla plus de la Grande Boucherie. Le 9 mai 1917 vers 6 heures du soir, l'édifice s'effondra du côté de la rue des Harengs. Devant le danger que présentaient les ruines, la ville de Bruxelles se vit obligée d'en activer la démolition. Pendant près de dix ans, la rue du Marché-aux-Herbes compta un enclos publicitaire et le souvenir de la Grande Boucherie s'effaça petit à petit de la mémoire des gens.

La Halle au Drap et le Broodhuys

On ne peut évoquer la Grande Bou-

Ci-contre, de gauche à droite : « In de drie Gezellen » (Aux Trois Compagnons), maison construite en 1648 (rue du Marché-aux-Herbes n° 7) ; façade de l'immeuble qui portait jadis le nom de « Het Wit Lammeken » (L'Agneau Blanc), situé rue du Marché-aux-Herbes n° 42 ; l'entrée de l'Impasse Sainte-Pétronille (rue du Marché-aux-Herbes n° 66) ; l'entrée de l'Impasse Saint-Nicolas (rue du Marché-aux-Herbes n° 10).



cherie sans parler de deux autres vieux édifices qui se trouvent encore dans le rectangle formé par la rue du Marché-aux-Herbes, la rue des Harengs, la Grand-Place et la rue Chair-et-Pain : le Laekenhuyts et le Broodhuys où est installé actuellement le Musée communal de Bruxelles.

Le Laekenhuyts ou Halle au Drap se trouvait juste derrière la Grande Boucherie. On y accédait par la rue du Poivre. Elle fut construite au XIII^e siècle et remplacée, en 1353, par une halle nouvelle, sise rue de l'Amigo. L'ancien Laekenhuyts fut néanmoins conservé et fusionna, au XVI^e siècle, tout en gardant son aspect particulier, avec la Halle au Pain. C'est la raison pour laquelle la Maison du Roi se compose encore actuellement de deux parties de matériaux différents. La partie antérieure, la Halle au Pain proprement dite est édifiée en pierres bleues, tandis que la partie posté-

rieure, du côté de la rue du Poivre, est construite en simples briques.

L'immeuble accolé à la Halle au Drap, connu sous le nom de Maison du Roi et dont la façade surplombe la Grand-Place, date également du XIII^e siècle. Primitivement l'édifice s'appelait le Broodhuys ou Halle au Pain. Il fut également rebâti en 1405 et en 1515-1531. L'infante Isabelle l'embellit en 1625. A ce sujet, Hubert Henry dans son ouvrage sur « Les Places Publiques de Bruxelles », raconte une anecdote qui démontre que la « zwanze » bruxelloise n'est pas un produit moderne mais qu'elle possède des parchemins. La Gouvernante des Pays-Bas avait fait placer sur la façade de la Halle au Pain une statue de la Vierge avec cette inscription :

« A Peste, Fame et Bello, libera nos, Maria Pacis »

(Mère de la Paix, libère-nous de la maladie, de la faim et de la guerre).

Les plaisantins de l'époque traduisirent comme suit :

« A ! Peste ! La femme est belle, libre à nous de la marier à Pâques »

Endommagé par le bombardement de 1695, l'immeuble fut restauré une première fois au lendemain du désastre, une seconde fois en 1763. Acquis par la ville de Bruxelles en 1860, il fut démolí en 1872 et complètement reconstruit sur pilotis en 1895.

Lorsque les boulangers bruxellois prirent l'habitude de vendre leur pain à domicile, la Halle au Pain devint le bureau du receveur général du domaine en Brabant, le tribunal de la foresterie et la chambre des tonlieux. C'est à cette époque qu'elle prit le nom de « 's Hertogenhuys » ou Maison du Duc, et, plus tard, le duc étant devenu Roi d'Espagne, elle devint Maison du Roi. Après la Révolution française, la Maison du Roi, devenue bien national, fut baptisée, comme il se

doit, Maison du Peuple. Il est donc certain que jamais un roi n'y a habité. Le bâtiment fut acheté par la ville de Bruxelles en 1794 et revendu en 1811 à Paul Arconati-Visconti qui y apporta d'importantes transformations. Lorsque la ville le racheta en 1860, l'immeuble se trouvait dans un tel état qu'il fallut se résoudre à le faire raser avant de le reconstruire. C'est l'architecte Jamaer qui en dessina les plans en s'inspirant de l'hôtel de ville d'Audenaerde.

La présence dans le rectangle qui retient notre attention de trois importants édifices à caractère économique, le Broodhuys, le Vleeshuys et le Laekenhuyts, donne à ce coin, si proche de la Grand-Place, une grande signification commerciale. Il convient d'y ajouter encore que la partie de la rue du Marché-aux-Herbes, qui s'étendait depuis la Grande Boucherie jusqu'à l'entrée de la rue de la Montagne,



était l'ancien Marché aux Poissons, le premier de la ville, cédé en 1289 par le duc Jean aux bouchers et aux poissonniers. Le Marché aux Souliers, près de l'église Saint-Nicolas, le Marché au Lait, derrière la Bourse actuelle, le Marché au Charbon, le Marché aux Poulets et le Marché aux Fromages ceinturaient le marché primitif central de la Grand-Place.

Et pourtant ce vieux quartier a failli disparaître comme bien d'autres vieilles rues et ruelles de la ville. Vers 1904, un architecte de grand renom avait établi un projet, connu sous le nom de projet Marquet, qui prévoyait la création d'un vaste boulevard reliant la Grand-Place à la place des Martyrs, le long de la rue Chair-et-Pain élargie, et à travers le quartier de l'Îlot Sacré. Il devait aboutir derrière le Théâtre de la Monnaie et rejoindre, par la rue d'Argent élargie, la place où reposent les victimes des Journées de Septembre 1830. Mais devant la réaction des amateurs du passé et surtout de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, ce projet fut heureusement abandonné.

Le Nouveau Palais

Revenons, à présent, à la Grande Boucherie ou plutôt à l'emplacement sur lequel elle se trouvait... Déjà la démolition des ruines avait donné lieu à des contestations entre les anciens propriétaires et la ville. Les premiers prétendirent que les travaux de déblaiement incombait à la cité. Celle-ci ne l'entendit pas de cette oreille et intenta une action en instance d'expropriation. Ce ne fut qu'après de nombreuses palabres qu'on parvint à un accord. La ville devint propriétaire du terrain et prenait à sa charge les frais de déblaiement. Vers 1920, une société financière fut constituée dont le principal actionnaire était un des plus importants copropriétaires de la Grande Boucherie. Cette société était titulaire d'une importante créance sur la ville et tout finit par s'arranger. La ville céda ses droits et la société fut auto-

En haut de la page : l'entrée des Galeries Royales Saint-Hubert.

Ci-contre : l'entrée de la rue des Harengs avec, à droite, le Nouveau Palais.

risée à construire, à ses frais, un immeuble dont le style devait s'apparenter au cadre du Marché-aux-Herbes. L'architecte Michel Polak dressa les plans d'un nouveau complexe à cinq étages d'un style d'inspiration italienne avec de nombreuses boutiques au rez-de-chaussée, le tout soutenu par de larges arcades. Cet immeuble fut baptisé « Le Nouveau Palais » mais bientôt communément désigné sous le nom de « Maison aux Arcades ». Terminé vers 1930, la société financière le céda à une compagnie d'assurances qui loua les magasins du rez-de-chaussée et certaines parties des étages à des organismes privés, notamment à la Ligue Royale Belge d'Athlétisme. Celle-ci, après avoir quitté ses vieux locaux de la Galerie de la Reine, s'y installa en 1931. A ce propos, nous pouvons citer une anecdote dont nous fûmes témoin en tant que trésorier, à l'époque, de cette fédération. Au début de 1941, un des membres du Comité Exécutif, Josse Ringoir d'Alost, qui fut un des premiers à organiser la résistance en pays flamand, avait reçu dans ce but une forte somme de Londres. Ne pouvant la placer dans une banque et craignant une perquisition à son domicile, il avait entreposé ces fonds dans le coffre-fort de la fédération. Pour la première fois dans son existence, la Ligue Royale Belge d'Athlétisme, à qui il manquait chaque fois nonante-cinq centimes pour faire un franc, comptait des millions dans son coffre ! Ce qui n'empêcha pas le brave président Edouard Hermes d'aller, à chaque fin de mois, mendier à droite et à gauche, et solliciter l'aide de ses amis pour pouvoir payer le loyer et les émoluments des trois employés du personnel. Avant d'entreprendre, ce qu'il appelait son calvaire mensuel, il avait coutume de s'écrier : « Et dire que nous avons des millions dans notre coffre et pas un radis pour payer le loyer ! »

Rien n'est éternel en ce bas monde. Le « Nouveau Palais » à son tour réclama des restaurations que la compagnie d'assurances ne pouvait supporter. Il y a trois ans, elle vendit l'immeuble à la S.A. HERPAIN Investissement qui chargea l'architecte, José Vanden Bossche, d'établir les plans



de restauration, plans qui, tout en consolidant l'immeuble, prévoyaient l'installation de larges salles d'exposition au rez-de-chaussée et dont les travaux touchent à leur fin.

Les trois « B » du Tourisme

En 1969, Monsieur Bertrand, ministre des Communications, entreprit une campagne dans le but de concentrer et de coordonner le travail des divers organismes s'occupant du tourisme. En ce qui concerne tout spécialement la capitale, il prit des contacts à ce sujet avec Monsieur Haulot, Commissaire Général au Tourisme, Messieurs Philippe Van Bever, Député permanent, et Maurice Duwaerts, respectivement président et secrétaire permanent de la Fédération Touristique du Brabant, et Monsieur Jean De Broux, directeur du T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles). De nombreux entretiens eurent lieu à ce sujet et l'idée de concentrer ces divers offices dans un même immeuble fut accueillie avec enthousiasme. Monsieur Chabert, successeur de Monsieur Bertrand au département des Communications, poursuivit la politique entamée par son prédécesseur et finalement un accord fut conclu aux termes duquel les trois organismes, les trois « B » (Belgique, Brabant et Bruxelles) uniraient leurs efforts pour mener une

Ci-dessus : au coin de la rue du Marché-aux-Herbes et de la rue de la Colline, cette plaque rappelle qu'en ce lieu furent confectionnés les deux premiers drapeaux belges.

Ci-contre : le Nouveau Palais qui devient le « Tourisme - B.B.B. - Toerisme ».

politique touristique commune et s'installeraient dans le même immeuble. Il restait à trouver l'édifice pouvant héberger les trois services, tout en leur procurant les moyens d'intensifier leurs propres activités. Après de multiples recherches, le choix se porta sur « Le Nouveau Palais » au Marché-aux-Herbes où, après les restaurations souhaitées, on pourrait disposer de vastes bureaux et de salles d'exposition. Le moins que l'on puisse dire de ce choix est qu'il constitue un endroit idéal. Situé à moins de cinquante mètres de la Grand-Place, en face de l'Îlot Sacré, à quelques encablures de la gare centrale,

l'immeuble, baptisé « Tourisme-B.B.B.-Toerisme » et où siègent déjà, depuis novembre 1976, la Fédération Touristique du Brabant, le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant et l'Office provincial des Artisanats et Industries d'Art du Brabant et où sont venus s'ajouter, en mai dernier, le Commissariat Général au Tourisme et le T.I.B., ouvrira au cours de ce mois de juin, officiellement ses portes pour le plus grand bien des touristes, des admirateurs du passé et des amateurs d'art. Ceci prouve une fois de plus, qu'avec des hommes de bonne volonté, aucun problème n'est insoluble.



Aux portes de Wavre



Nouveau centre de loisirs et de sports

par Jean DEMULLANDER

DETROMPONS-NOUS : Walibi n'est pas le nom d'une commune ni celui qui serait apparu après la fusion de plusieurs d'entre elles.

Pourtant WALIBI est un sigle formé par les initiales de trois localités brabançonnaises, à savoir : *W*Avre - *L*imal - *B*lerges.

Et ce nom à consonance bizarre a été donné à un nouveau centre de détente en plein air, lequel est si vaste que sa superficie couvre une large partie du territoire des trois communes limitrophes.

Pourtant WALIBI n'est pas seulement le nom du plus vaste parc de loisirs du pays. Il signifie encore autre chose.

En effet, une fois que cette appellation étymologiquement énigmatique fut définitivement établie, on constata, non sans surprise, que WALIBI est bel et bien le patronyme d'un petit kangourou australien.

Il n'en fallait pas plus, après que les promoteurs eussent fait cette amusante découverte, pour que ce gentil mammifère, à l'œil vif et aux gestes prompts ne soit aussitôt choisi comme mascotte, ainsi que son effigie retenue comme emblème de cette gigantesque entreprise.

Nous disons bien gigantesque, car non seulement le projet relevait du fantasque mais ce vaste parc avec ses attrac-

tions diverses et foraines, ses plans d'eau et ses plages de sable fin, s'étend sur quelque 50 hectares de terrain dont un tiers est aménagé en vastes parkings pouvant accueillir 3.000 voitures.

Situation géographique

L'univers de WALIBI est situé dans le prolongement de la grouillante ville de Wavre, elle-même plaque tournante du réseau autoroutier, au centre géographique de la Belgique. Ottignies, au passé prestigieux, ainsi que Louvain-la-Neuve, ville universitaire et futuriste, ne sont distantes que de 3 km.

De plus, cet immense domaine couvre

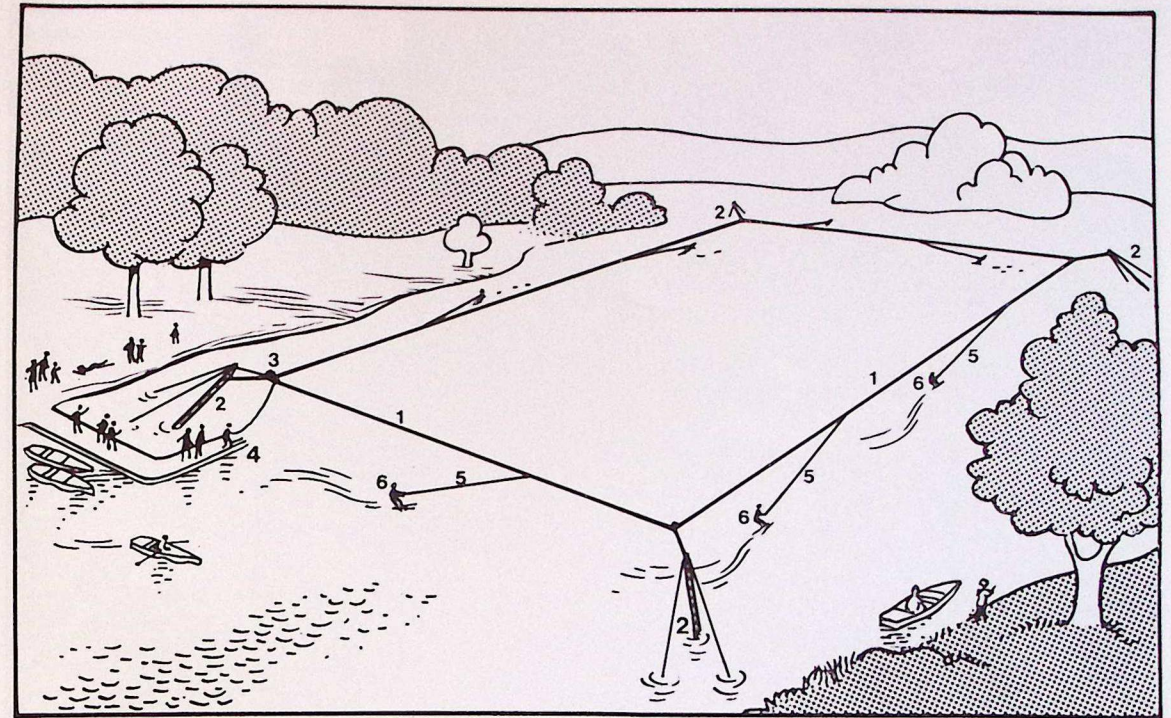


Schéma du télésiégi nautique de Walibi.

1. Câble de traction. 2. Pylônes. 3. Moteur. 4. Aire de départ. 5. Cordes de remorquage. 6. Skieurs.

en grande partie les communes de Limal et de Bierges, aux charmes champêtres et bucoliques bien connus des amants de la nature.

Grâce à WALIBI, vivre une journée exaltante au cœur du Brabant, dans la charmante vallée de la Dyle, c'est prendre des vacances aux portes de Bruxelles et ne pas avoir été contraint, dès le grand matin ainsi qu'au retour, parfois nocturne, d'avaloir une quantité considérable de fastidieuses et coûteuses bornes kilométriques.

L'univers de WALIBI

Si l'on considère que l'activité principa-

le et la distraction vedette est la pratique du ski nautique, on comprendra aisément que le petit WALIBI de bande dessinée est toujours représenté, chaussé de patins de ski.

A l'origine de WALIBI, un homme, Monsieur Meeus, dont nous avons fait la connaissance sur le terrain.

Il nous apparut dans la simplicité, un peu effacée, d'un Pierre de Coubertin, mais avec l'allure d'un commandant Cousteau.

Ingénieur et persévérant, ayant jadis conçu et exploité de vastes étendues agricoles en Afrique, il a conservé le goût des grands espaces.

De ces lointaines plaines où l'homme

devient lui-même un élément de la nature, il a gardé un souvenir nostalgique qui s'est mué en rêve de mécène.

Chez un homme de cette trempe, têtue et industriel, le rêve n'est jamais un simple mirage platonique. Ainsi ce rêve de Monsieur Meeus, qui chaque jour se précisait davantage, n'était autre que la réalisation d'un vaste parc où grands et petits pourraient s'amuser, s'épanouir ou tout simplement se reposer sans soucis, dans un cadre de verdure, à l'abri du bruit et de toute espèce de pollution.

Tous devaient pouvoir s'y amuser sagement, en pleine liberté, sans autre contrainte que le respect de la nature



Le téléski nautique, une nouveauté qui connut, dès le début, un succès fulgurant.

et celui du voisin. Le promoteur a voulu que tout visiteur laisse, pour une journée entière, ses soucis au vestiaire. Pour réaliser un tel objectif, un système vraiment révolutionnaire fut mis en application. Il s'agit, ni plus ni moins, que du principe « tout compris » appliqué avec succès par certaines agences de voyages touristiques.

Le prix d'entrée forfaitaire (150 F par personne, 100 F pour les plus de 65 ans et de sérieuses réductions pour les groupes d'au moins 20 personnes ayant prévenu la direction de leur visite) est somme toute modique compte tenu du

fait qu'il donne droit à l'accès gratuit à la plupart des attractions pour la journée entière et autant de fois que le visiteur le désire. Qui dit mieux ? De plus, et ceci intéressera tout spécialement les pères et mères de famille, l'entrée à WALIBI est entièrement gratuite pour les enfants de moins de 5 ans.

Des vacanciers vraiment détendus

Hier, Walibi était une idée, un rêve. Aujourd'hui, c'est l'engouement des foules. Demain, Walibi sera une institution dans notre vie sociale et culturelle. Les ex-

positions universelles de 1935 et de 1958, à Bruxelles, ont clairement établi que le Belge aime les bains de foule dans une ambiance de foire où l'amusement s'allie aux plaisirs rabelaisiens de Gargantua et de Gambrinus.

Le douce farniente dans le sable fin, au bord de l'eau, sous la caresse du soleil, loin de toute pollution pestilentielle, en dehors du bruit traumatisant, les ébats au grand air tonifiant, avec des jeux spectaculaires dans une ambiance de douce euphorie, sont certes une survie des plaisirs et traditions, vieux de deux mille ans, ayant pour origine les

ancestraux « Panem et Circences » de l'époque romaine.

C'est pourquoi, Walibi, dont on parle volontiers depuis plus d'un an dans les quatre coins du pays, ne cesse de conquérir chaque jour les masses de jeunes, moins jeunes jusqu'au troisième âge et ce parmi toutes les couches de la population.

Il est un fait que Walibi est résolument en passe de devenir l'une des stations de plein air les plus courues du Brabant et même de Belgique, sinon d'Europe.

Le touriste de passage, pressé, curieux ou sceptique, qui franchit la porte dans l'avant-midi avec l'intention d'y passer une heure ou deux « pour se rendre compte », en sort régulièrement à la tombée du jour et, cela après s'être longuement amusé, restauré et finalement bien détendu. Walibi connaîtra alors encore un fervent de plus.

Les habitants de la région n'y sont nullement dépaysés, car ils y trouvent les plaisirs de la plage avec, comme toile de fond, non pas la mer du Nord, capricieuse et brutale, ni un pays plat et monotone, planté de saules étêtés, mais le décor vallonné du Brabant wallon champêtre d'où se détachent les clochers des villages qui leur sont bien familiers.

Tout a été conçu pour la détente et la distraction en évitant l'aspect « champ de foire » tonitruant et survolté.

C'est sans doute pourquoi, à Walibi, nous n'avons vu déambuler, à l'exception des responsables, que des gens calmes et nonchalants.

Passons à présent en revue ce que Walibi offre au visiteur et voyons dans quelle ambiance.

Le Royaume de Tintin

Nous avons déjà souligné que le parc était largement ouvert aux jeunes et aux moins jeunes. C'est ainsi que l'on désigne communément une population de « 7 à 77 ans » et cela fait évidemment penser à Tintin.

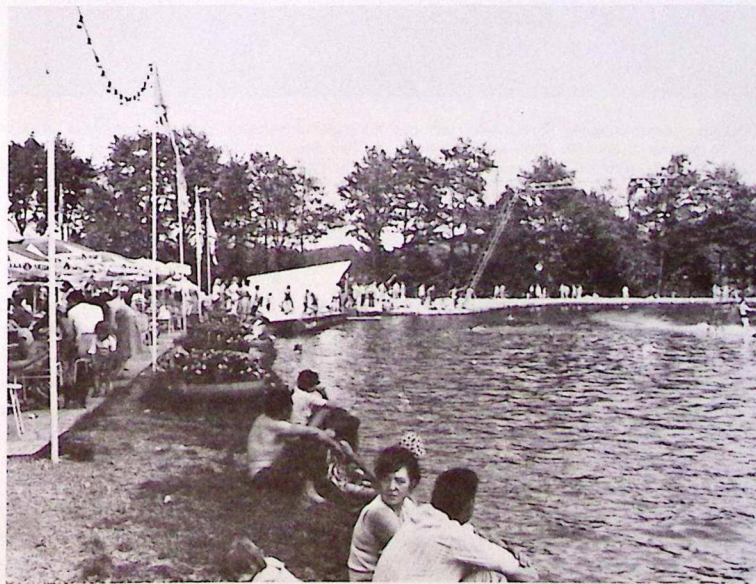
De là, à placer le parc tout entier sous le signe du héros de cette bande dessinée, il n'y avait qu'un pas et il fut franchi d'emblée.

C'est ainsi que naquit, au Walibi-Parc, ce royaume qui transporte les tout petits au pays des rêves, qui passionne les jeunes et qui pour les moins jeunes



Ci-dessus : le Royaume de Tintin, paradis de tous les enfants de 7 à 77 ans, est avec le téléski nautique l'attraction la plus courue de Walibi.

Ci-dessous : les spectateurs aiment se masser sur les terrasses ou le long des rives du grand étang pour assister au départ parfois hésitant mais toujours spectaculaire des nombreux fervents du ski nautique.



est toujours un bain de jouvence.

Cui ne se souvient des merveilleuses aventures de Tintin et de ses voyages chez les Incas ou sur la Lune ? Il court sans cesse à la découverte du monde suivi de son éternel compagnon Milou et de l'irascible capitaine Haddock, entouré de cocasses compagnons, tels les deux policiers Dupond et Dupont, le savant Tournesol et bien d'autres encore.

et père de Tintin.

Mais Walibi ayant ouvert ses portes il y a plus d'un an, voilà que récemment au Temple du Soleil, Tintin eut droit à un magnifique gâteau-anniversaire planté d'une superbe bougie-première. Cela pour rappeler que le temps passe et que déjà des dizaines de milliers de visiteurs vécurent, chaque jour, durant cette année, la traversée de cette fabuleuse forêt touchant enfin à l'apo-

les prévisions.

Le téléski nautique

Voilà une nouveauté qui dès le début connut un succès fulgurant tant de la part des pratiquants que des spectateurs.

Pas de moteur hors-bord, dangereux et polluant, pas d'essence sur l'eau, pas de fumée, pas d'assourdissants décibels de chevaux-vapeur emballés, rien

viennent s'accrocher des cordes de remorquage des skieurs qui sont ainsi entraînés comme pour un téléski de montagne.

Facile et peu coûteux, à vitesse réglable, dans un calme absolu, le téléski met ce sport à la portée de tous. Nous disions bien, un sport peu coûteux, car il n'est demandé que 20 frs pour 3 tours, soit 3 km, et Walibi met tout l'équipement nécessaire à la disposition du

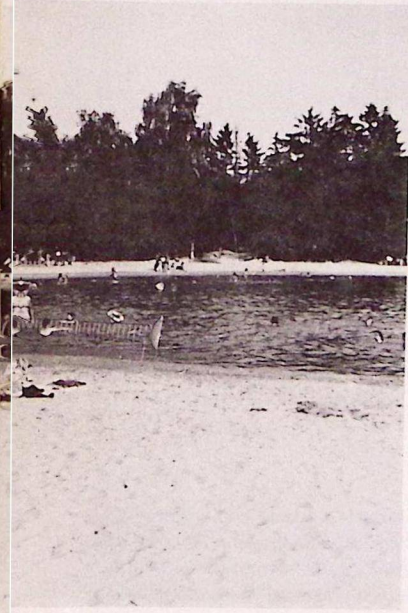
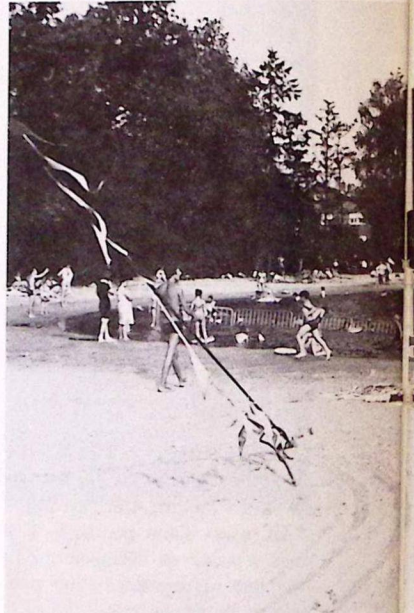
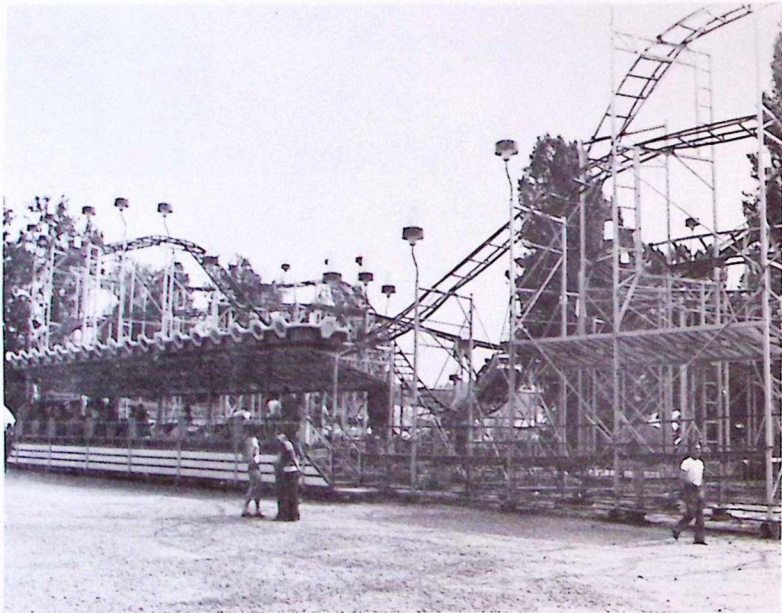
ment réservé au canotage et à la voile mais à brève échéance nous verrons apparaître... « de vrais OVERCRAFTS individuels » propulsés par un moteur Wankel. Ainsi chacun pourra s'initier aux véhicules à coussin d'air, peut-être le véhicule de l'avenir.

Un troisième plan d'eau, situé dans un cadre de verdure, est bordé par une plage de sable fin, doucement inclinée jusqu'au centre du petit lac. Les moni-

avions, le Téléradar, les petits avions, le métro, les vieux tacots, les poneys, le Century 2000, la grande roue, la maison hantée, le pêle-mêle, Bidule le carrousel-enfants, le paratroop. Sont encore gratuites : la plage, la natation et les barques.

Les attractions payantes

Ski nautique (20 F);
Luna Park (5 F);



Ci-dessus : les montagnes russes sont une des multiples attractions gratuites que vous offre Walibi. Au centre : la plage de sable fin où l'on peut se baigner à volonté et où les adorateurs du dieu Soleil ont tout le loisir de se laisser bronzer par l'astre du jour. En page de droite : la Grande Roue de Walibi n'a certes ni la réputation ni les dimensions de celle du Prater à Vienne; elle n'en est pas moins extrêmement prisée par les visiteurs.

Walibi nous fait revivre ces merveilleuses aventures. Grands et petits sont emmenés en vraie pirogue dans la forêt que Tintin traverse pour arriver au Temple du Soleil. Et, comme Tintin, les visiteurs vivent les nombreuses péripéties de son aventure. Le Temple du Soleil contient 35 poupées « grandeur nature » et plusieurs milliers de plantes. Et tout cela est créé sous la surveillance et les conseils de Hergé, créateur

théâtre de cette belle histoire.

Il en va de même des années que des histoires, l'une chassant l'autre. Aussi la saison prochaine verra Tintin dans un monde sous-marin, dont nous nous garderons bien de dévoiler les péripéties, laissant aux fidèles Walibistes le plaisir de les découvrir.

Pour les années qui viennent, Walibi compte encore fortement développer ce thème car son succès dépasse toutes

que le glissement du ski sur l'onde, le jaillissement de l'écume, la danse des gerbes d'eau qui retombent étincelantes dans le soleil.

Le plaisir de l'eau et de la vitesse sans danger.

Aux quatre coins du plus grand plan d'eau un câble est fixé par 4 poulies. Ce câble est entraîné par un moteur électrique, développant 300 cv. et sa vitesse varie de 30 à 65 km/h. A ce câble

public (skis et combinaisons). Ving-et-une personnes peuvent s'élancer simultanément tandis que les spectateurs confortablement installés sur de belles terrasses contemplent le jaillissement de l'eau. Le téléski, c'est simple, c'est comme l'œuf de Colomb : il fallait y penser !

Les autres plans d'eau

Un deuxième plan d'eau est actuelle-

ment y organisent des jeux pour la plus grande joie des plus jeunes. On peut se baigner à volonté et les adorateurs du dieu Soleil ont tout le loisir de se laisser bronzer par l'astre du jour.

Le parc d'attractions... à manèges forains gratuits !

Un des plus grands auto-skooters d'Europe, des montagnes russes, le Moon-Walk, le Temple du Soleil, les grands

Tir tombola et tir photos; et enfin UN VRAI CIRQUE, 3 séances par jour, entrée 30 F (gratuit pour les groupes).

Les restaurants

Pour ceux qui viennent passer la journée à Walibi, plusieurs terrasses accueillent le long des lacs les visiteurs désireux de se désaltérer pendant que les enfants s'amuse-



Ci-dessus : à Walibi la quasi totalité des attractions foraines sont gratuites et, ce qui ne gêne rien, peuvent être utilisées à discrétion ; à droite : au bord de l'eau dans un paysage typique du Brabant wallon.

Ci-dessous : le petit train ou l'invitation permanente à faire le tour du domaine de Walibi et, cela, sans bourse délier.



Walibi vous laisse le choix entre le pique-nique, le hot-dog ou le restaurant (self service) avec plus de 600 places en plein air et sur de spacieuses terrasses. Le restaurant couvert peut accueillir 300 personnes et vous offre des menus complets entre 100 et 150 F.

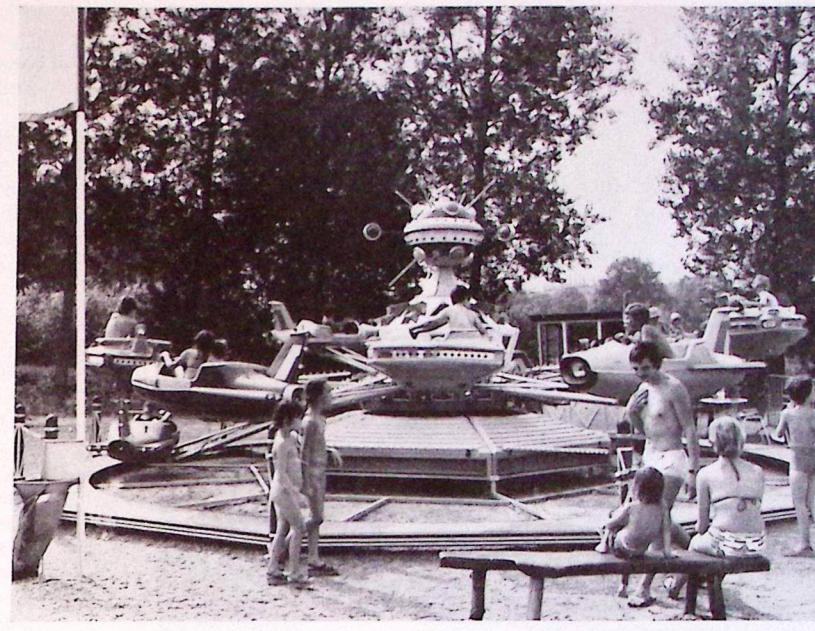
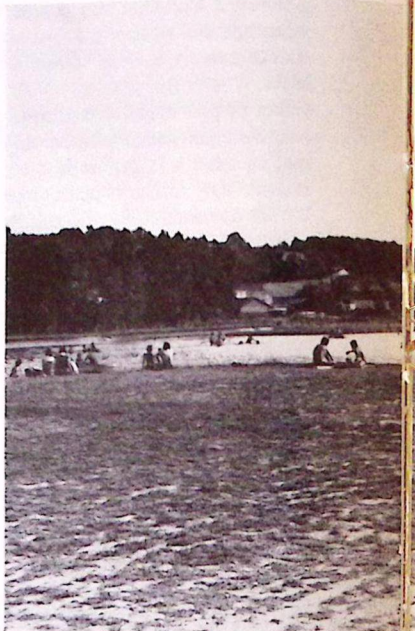
Et pour la saison prochaine...

De nombreuses idées et projets sur lesquels nous leverons déjà un coin du voile en épinglant :

- les overcrafts individuels;
- les ours musiciens;
- une auto-école;
- un grand musée de voitures anciennes de Belgique;
- un petit train;
- un village western et, bien sûr, d'autres aventures de Tintin !

Comment se rendre à WALIBI ?

Par la route, WALIBI est situé à 22 km



Ci-dessus : à Walibi, même les avions à réaction sont à la portée des enfants.

Ci-dessous : à l'image de notre capitale, Walibi possède lui aussi son métro.

de Bruxelles, par l'autoroute E 40 (sortie à Wavre et suivre les flèches WALIBI), à 23 km de Louvain, à 35 km de Namur, à 68 km d'Anvers et à 69 km de Liège.

Par le rail, prendre le train Bruxelles-Ottignies, puis Ottignies-Wavre; descendre à la gare de Bierges située à 300 m de WALIBI.

Jours et heures d'ouverture de WALIBI
WALIBI est ouvert tous les jours (de 10 à 19 heures) du 1er mai au 30 septembre, ainsi que pendant les vacances de Pâques.

WALIBI est, en outre, ouvert tous les week-ends d'avril et d'octobre. Les autres jours d'avril et d'octobre, seulement sur rendez-vous.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à WALIBI, rue Joseph Deschamps 9, 1350 Limal, tél : (010) 41.44.66.



Le 28^e Cortège folklorique et carnavalesque d'Etterbeek

par Albert SANGLIER,
Directeur du Cortège d'Etterbeek

Le Cortège Folklorique et Carnavalesque d'Etterbeek a été fondé en 1949. Il est organisé par l'Union des Commerçants du Quartier Philippe Baucq, sous les Auspices de l'Administration Communale, de l'Echevinat de l'Animation et de la Participation et de l'Echevinat des Classes Moyennes. Le 28^e Cortège défilera joyeusement dans les rues de la bonne Commune d'Etterbeek, le dimanche 4 septembre prochain. Il sera prestigieux. Précédé par une imposante caravane publicitaire, à laquelle participeront toutes les grandes marques de voitures, il réunira 1200 personnes costumées, dont 600 musiciens... et quelque 35.000 spectateurs.

Les groupes ci-après participeront notamment au prochain Cortège : le Prince Carnaval d'Etterbeek, Roland Ier ; l'Ecole de Cavalerie de Loménie ; les Majorettes de la Ville de Troyes, qui ont participé aux festivités des Jeux Olympiques de Montréal ; les Clairettes de la Kermesse de la Bière de Maubeuge ; l'extraordinaire Fanfare costumée W.I.K. d'Ostende, qui a participé au dernier carnaval de Nice ; les merveilleuses Majorettes de l'Aube Flémalloise ; les Porais Tilffois et leur

géant, figure principale du carnaval de Tilff ; les Joyeux Revenants et leur géant, autre groupe du carnaval de Tilff ; l'Escorte d'Honneur des Rangers de Belgique ; les Majorettes 2000 de Grâce-Hollogne ; la Fanfare de Horion-Hozémont ; la Fée Samantha et les Macrales d'Aywaille ; l'Harmonie Postale de Bruxelles ; les Golden Star de Liège ; la Royale Fanfare et les Majorettes Hastiéroides ; les Manieurs de drapeaux du groupe Alkuone d'Alost ; le groupe instrumental Le Progrès de Seraing ; les Grosses Têtes du Walibi ; les Gilles d'Etterbeek ; l'excellente Fanfare Cycliste Le Royal Guidon Hesbignon ; le groupe historique, le 112^e Régiment Belge d'Empire de Goselies ; les 60 accordéonistes du groupe Hoger Streven d'Essen ; les Majorettes de la Ville d'Athus, championnes de Belgique 1976-1977 ; le groupe folklorique De Knapkoekers de Maaseik ; les Demoiselles d'Auderghem ; le Cercle Dramatique Le Noyau d'Etterbeek ; les Majorettes Bruxelles-Parade et bien d'autres groupes encore. Le Cortège partira à 14 heures précises de la place Saint-Antoine et parcourra l'itinéraire ci-après : avenue Victor Jacobs, rue Philippe Baucq,

chaussée de Wavre, carrefour de la Chasse, chaussée de Wavre, défilé devant les Pensionnaires du Home Jourdan, rue Général Fivé, avenue Hansen-Soulie, square Jean Absil, rue de Perwyse, rue de Tervaeete, place du Roi Vainqueur, avenue du Onze Novembre, avenue de la Chasse, place Saint-Pierre, chaussée Saint-Pierre, rue Doyen Boone, place Van Meyel, rue Général Leman, contour de la place Jourdan, chaussée de Wavre (vers Ixelles), rue de l'Etang, rue de Theux, rue Ernest Havaux, rue de l'Orient, rue Peter Benoit, chaussée de Wavre, rue Philippe Baucq.

Le Cortège arrivera vers 17 heures à la rue Philippe Baucq où aura lieu, pendant 3 heures, le défilé et la parade des groupes, devant la Tribune d'Honneur et les Autorités Communales. Enfin, vers 21 heures et dans une ambiance extraordinaire, les Gilles d'Etterbeek procéderont au brûlage du Gille.

Les Festivités débiteront dès le vendredi 2 septembre avec le Troisième Grand Marché du Soir, qui se déroulera à la rue Philippe Baucq, de 17 à 22 heures, et au cours duquel les Autorités Communales seront reçues dans la

bonne humeur. Il importe de préciser qu'un petit train touristique circulera dans la Commune et amènera, toutes les heures et gratuitement, la population d'Etterbeek au Marché.

Le samedi 3 septembre, la Deuxième Grande Foire libre à la Brocante se déroulera dans le Quartier Philippe Baucq et sera agrémentée par une fête foraine, une démonstration de dressage de chiens et un défilé des Majorettes de la Ville de Troyes.

Les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 septembre, se déroulera un grand Tournoi de Balle Pelote dont les luttes débiteront chaque jour à 17 heures.

Enfin, les festivités se termineront en apothéose, le samedi 10 septembre, en la salle communale des fêtes située rue de Gerlache, où se déroulera dans une folle ambiance le Troisième Grand Bal de l'Amitié, organisé au profit du Cortège d'Etterbeek, et qui sera animé par l'excellent orchestre de Lou Marvel. Au cours de cette soirée mémorable, une tombola sensationnelle sera tirée, dont le premier prix est un séjour d'une semaine à Palma avec voyage en avion, et le deuxième prix un cours complet d'auto-école, comprenant la théorie et la pratique.

Je convie cordialement tous les amateurs de folklore, de carnaval et de fêtes populaires, à assister, le dimanche 4 septembre prochain, au défilé du 28^e Cortège d'Etterbeek, qui sera vraiment remarquable et qui leur laissera un merveilleux souvenir.

Je les invite, tout aussi chaleureusement, à assister à toutes les festivités qui entoureront la sortie de notre prestigieuse cavalcade.

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires relatifs à toutes ces manifestations, en s'adressant à la Secrétaire du Comité organisateur : Madame Lila Sanglier, avenue Hansen-Soulie, 84, Boîte 1 — 1040 Bruxelles. Tél. (02) 733 46 68, qui se fera un plaisir de vous répondre.

Trois aspects du grand cortège de 1976.

En haut : les jolies et pimpantes majorettes hastiéroides.

Au centre : le chatoyant groupe folklorique breton d'Etterbeek.

En bas : les musiciens de l'extraordinaire fanfare costumée W.I.K. d'Ostende qui a participé au carnaval de Nice 1977.



A Rebecq-Rognon

Le petit Train du Bonheur...

par Robert GOFFAUX

A Rebecq-Rognon, la grande aventure du « petit train » a commencé le jour où, il y a quatre ans, un ingénieur est venu s'y installer, dans l'ancienne halte de Rognon, aménagée en habitation ayant dans ses bagages... une locomotive !

Lorsque quelqu'un est mordu par les vieilles « machines », c'est à fond, que ce soit pour les trains miniatures, l'aéromodélisme, les vieilles « tiges » automobiles, les vénérables « faucheurs de marguerites », les trains à vapeur, les vieux trams comme à Schepdaal... Et qu'on se souvienne de l'extraordinaire engouement de la foule lors de la dernière balade des vieux trams sur les grands boulevards du centre de Bruxelles, le 4 octobre dernier, lors de l'inauguration du pré-métro Nord-Midi ! En attendant l'aménagement du dépôt de Woluwe...

Bref, M. Eric Goegebeur, voici donc quelques années, découvre tout d'abord

une petite annonce : locomotive à vendre, etc. Il l'achète par amour de la machine sans but bien défini. La loco en question n'a plus fonctionné depuis 1949. Lui la démonte, vraiment pour voir ce qu'elle a dans le ventre.

Parallèlement, le beau-frère de M. Goegebeur cherchait une maison, ce qui amena notre amateur de loco à Rebecq-Rognon, devant une grosse villa en pleins champs, villa flanquée de deux tours à créneaux. A l'arrière, il découvre... la façade de l'ancienne halte, ainsi que du ballast ! Plus de rails sur cette ancienne ligne Braine-l'Alleud - Tubize - Braine-le-Comte, à l'abandon depuis quelque seize ans, mais encore du bel et bon ballast et, un peu plus loin, encore un pont ferroviaire à cinq arches !

Le rapprochement est aussitôt fait dans son esprit : pour quelqu'un qui possède déjà une locomotive, n'est-ce pas la maison idéale à acquérir ? Il ne résiste

pas à cette coïncidence de l'existence : il rachète aussi la maison et vient s'installer lui-même à Rognon.

Une idée qui a fait son petit bonhomme de train

La voie est certes abandonnée, mais l'assiette appartient toujours à la Société Nationale des Chemins de Fer Belges. Il écrit donc à la S.N.C.B. en vue du rachat et la demande est alors transmise à l'administration locale.

Le secrétaire communal, André Fagnard, qui s'occupe aussi du Syndicat d'Initiative, poète patoisant notoire, esprit curieux de tout ce qui touche Rebecq et sa région et amoureux de son Brabant wallon, vient se rendre compte sur place de quoi il s'agit et ce que désire cet entêté propriétaire d'une loco et d'une gare.

Ce qu'il désire ? C'est évidemment faire rouler la première à proximité de la seconde.

Encore faut-il des rails. Il en trouve entre Enghien et Asse. Aussi une ligne abandonnée. M. Goegebeur écrit à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux cette fois, laquelle ne veut tout d'abord rien savoir. Il parvient à convaincre la S.N.C.V. et lui rachète ainsi trois kilomètres de voie, qu'il croit boulonnée mais qui se révèle être soudée.

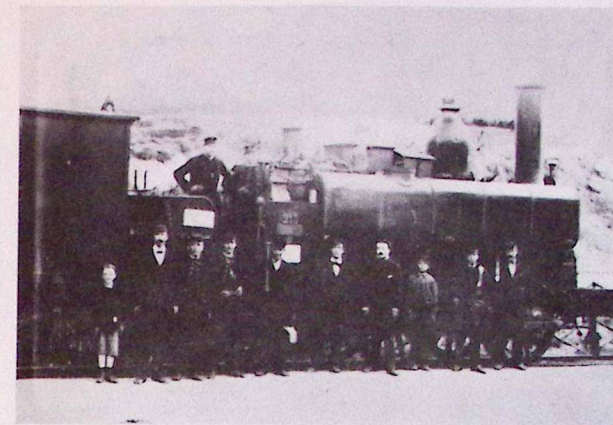
L'idée du petit train, entre-temps, fait son chemin, aussi bien chez M. Fagnard que chez M. René De Smedt, aujourd'hui bourgmestre d'une entité fusionnée avec Quenast, Bierghes et la moitié du territoire de Saintes, soit 9.000 habitants.

De là, très rapidement, cette idée du petit train prend une ampleur touristique ; une sorte de défi que la Fédération Touristique du Brabant relève aussitôt, d'autant que Rebecq-Rognon et sa vallée de la Senne ne manquent pas d'autres attractions qui, combinées avec le petit train, sont en mesure de donner un ensemble d'animation touristique à 25 km de Bruxelles. Et ceci avec l'appui financier du ministre des Communications, M. Jos. Chabert, qui a accordé au projet un subside de quelque 11.300.000 F.

Les Solvay et les moulins

« On pourrait fêter le millénaire de la localité, car les documents les plus anciens retraçant l'origine de Rebecq datent du VIII^e siècle, nous explique M. Fagnard. Ce gros village, assis sur la rive gauche de la Senne, a une certaine originalité qui le différencie des autres agglomérations du Brabant wallon. La rue principale s'étire parallèlement à la rivière. D'autres rues transversales viennent y aboutir et remontent la pente ardue d'une vaste colline sur laquelle nous découvrons l'hôtel communal et son parc, où se dressent des arbres séculaires ainsi que le monument érigé en 1938 à la mémoire d'Ernest et Alfred Solvay, créateurs de l'industrie de la soude à l'ammoniac ».

Le nom des Solvay jalonne l'histoire communale, puisque c'est là que sont nés ces deux inventeurs mondialement connus et que l'idée est de transformer en musée leur maison natale de la rue des Sauniers.



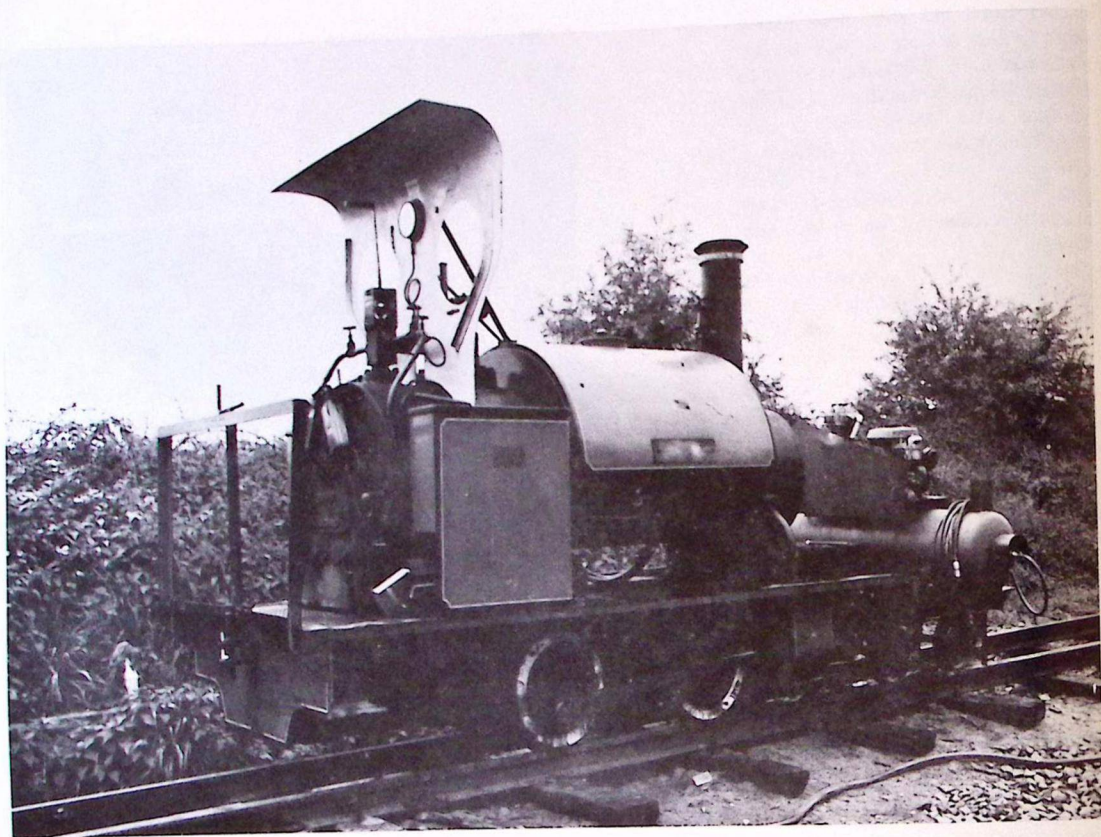
Arrivée du premier train de voyageurs en gare de Rebecq, le 15 novembre 1879.

Mais la grosse attraction de Rebecq, ce sont ses moulins branchés sur les chutes de la Senne, en plein cœur de la localité. Des moulins pour lesquels M. René De Smedt, qui demeure conservateur en chef en dépit de ses nouvelles fonctions mayorales, déploie un soin jaloux : ils seront d'ailleurs intégrés au projet du petit train.

« Pendant plusieurs siècles, la mouture des céréales fut source de revenus pour les seigneurs de Rebecq, et notamment pour les ducs d'Arenberg, la farine, matière de première consommation, étant, avec les péages de certains chemins et quelques autres formes, une des rares sources de taxation », nous explique-t-il.

Passage à Rebecq du dernier train de voyageurs, le 30 septembre 1961.





Les moulins d'Arenberg méritent une restauration, d'autant que des manifestations culturelles s'y déroulent. Au fil du temps, la roue hydraulique du petit moulin avait été remplacée par la turbine du moulin de Quenast incendié en 1910 et l'installation, dotée de quatre paires de meules et d'un blutoir, continuait à produire la bonne farine de Rebecq. Le grand moulin servait alors d'entrepôt à grains et était équipé d'un aplatisseur d'avoine. La propriété servit comme moulin à façon jusqu'en 1974 pour le broyage des aliments pour bétail.

Un subside judicieusement employé

C'est tout ce dispositif que le bourgmestre et son secrétaire entendaient

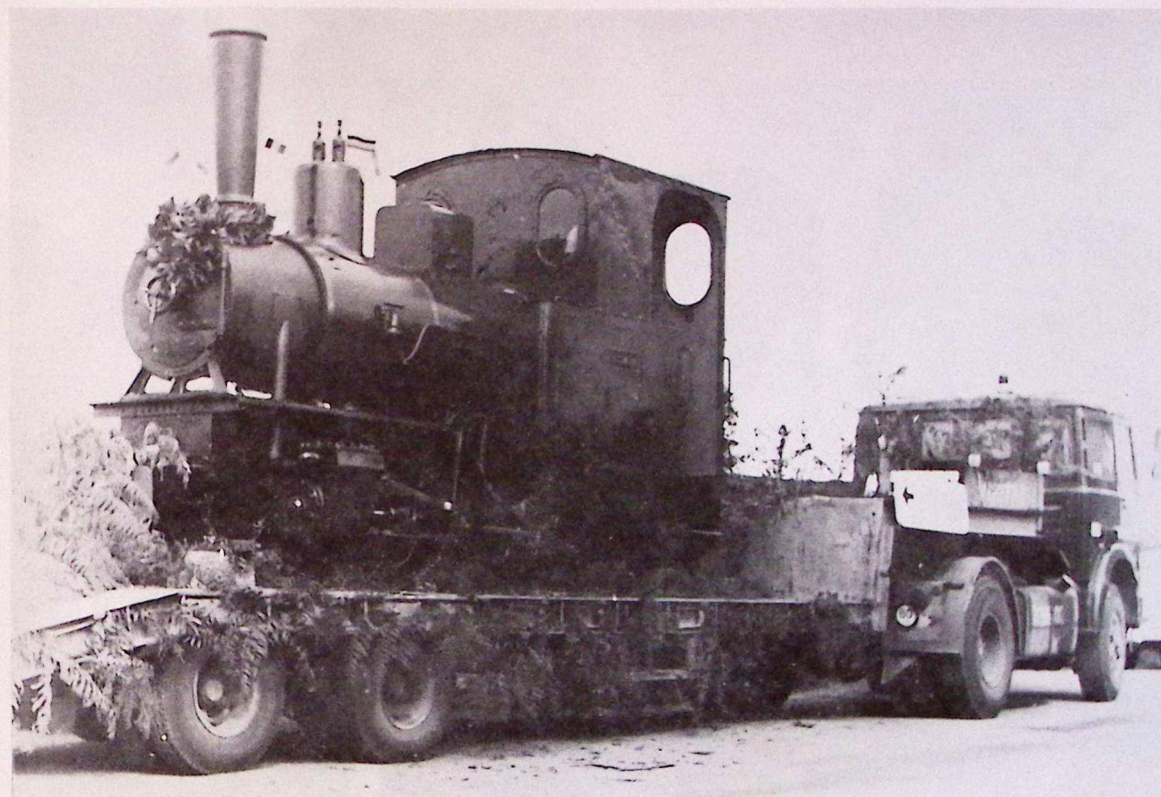
remettre en activité, dans le contexte du programme général d'investissement. Ils prévoyaient le renouvellement de l'installation électrique et l'aménagement de la taverne. Car le ticket de parcours du petit train sera combiné et donne droit d'accès aux moulins, dans lesquels est prévue, chaque week-end, une animation. Une opération à laquelle seront évidemment largement associés les Métiers d'Art du Brabant. Nouveaux revêtements, aménagement de la terrasse arrière : bref une attraction dans l'attraction proprement dite. On arrivera à l'ancienne gare de Rebecq, devant laquelle les subsides ministériels offriraient la possibilité d'aménager un parking pour 200 à 300 voitures. Le bâtiment subit une restauration, de

même que les anciens quais un aménagement adéquat.

De là part la promenade — 55 minutes — en petit train, via la halte de Rognon. A la Pentecôte, le voyage est gratuit pour les passagers habillés à la mode 1900. Les premiers donc à emprunter ce « petit train du bonheur ».

Pourquoi l'a-t-on baptisé ainsi ? Parce que M. Fagnard, en tant qu'auteur dialectal, a composé une chanson ainsi intitulée, avec laquelle il fut lauréat du prix télévisé de la chanson wallonne à Namur en 1970. Pour lui, la loco de M. Goegebeur est aussi un peu la sienne !

Cette locomotive est baptisée « Pistache », tandis que notre ingénieur en a acheté une deuxième en Angleterre,



appelée « Paula ». Le subside a permis, en outre, de se procurer des wagons, qu'il faudra bien remiser dans un hangar à construire !

« Il ne s'agit encore que d'une première étape, nous signalent ces messieurs. Par la suite, on songera à la restauration du petit moulin avec une « fête du pain ». On aménagera l'étang de pêche en face de la gare. Le long de la voie ferroviaire, il y aura une piste cyclable et une promenade pour piétons. Le retour pourrait, avec l'aide de l'ADEPS, se faire en canot par les méandres de la Senne. De plus, nous sommes proches du plan incliné de Ronquières : pourquoi ne pas créer un circuit combiné portant sur une journée, à deux pas de la capitale ? »

Et de rappeler que ce type de circuit est très développé en Grande-Bretagne où fonctionnent ainsi une cinquantaine de réseaux d'une perfection absolue en fait d'entretien. La France, moins sourcilieuse, en compte une quinzaine de qualités diverses. En Belgique, il en existe un à diesel à Blégny-Trembleur, celui de la vallée de l'Aisne à Erezée et le petit train des Trois Vallées à Mariembourg.

Partout, ces réseaux sont l'œuvre de gens entichés de chemins de fer, au-delà de l'entreprise commerciale et du lucre.

Chacun avec sa force et son intelligence

« Les amis de Bruxelles sont venus donner un coup de main, les habitants

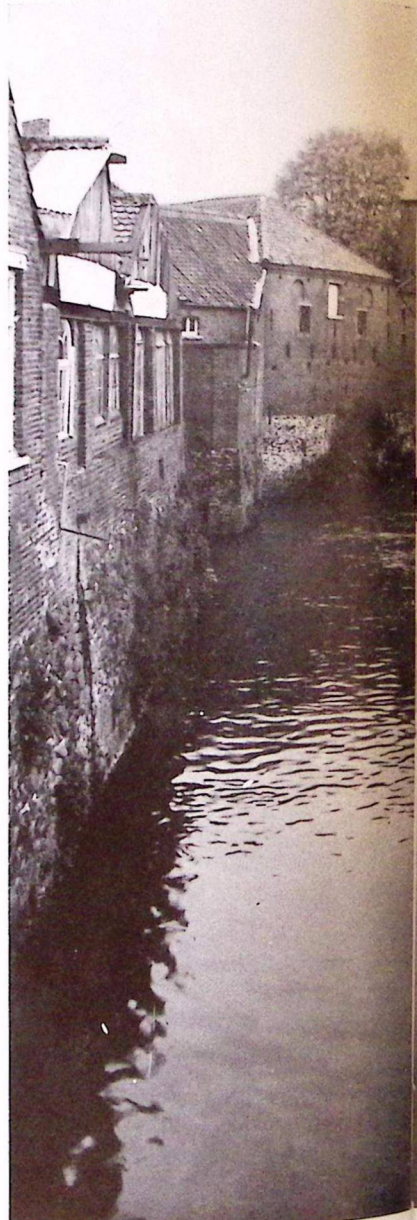
du village s'y sont mis aussi pour la pose des rails, nous dit M. Goegebeur en parlant avec enthousiasme — et non sans surprise — de cette aide bénévole. Chaque samedi, nous avons mis en place environ 200 mètres de rails. Chacun aide à la réussite du projet avec sa force ou son intelligence. Même les

Ci-dessus : c'est par la route que la locomotive « Pistache » a gagné son nouveau « port d'attache » Rebecq-Rognon.

En page de gauche : pour les besoins du petit train du bonheur, M. Goegebeur vient d'acheter en Angleterre une seconde locomotive qui fut baptisée « Paula ». La voici à pied d'œuvre près de la halte de Rognon.

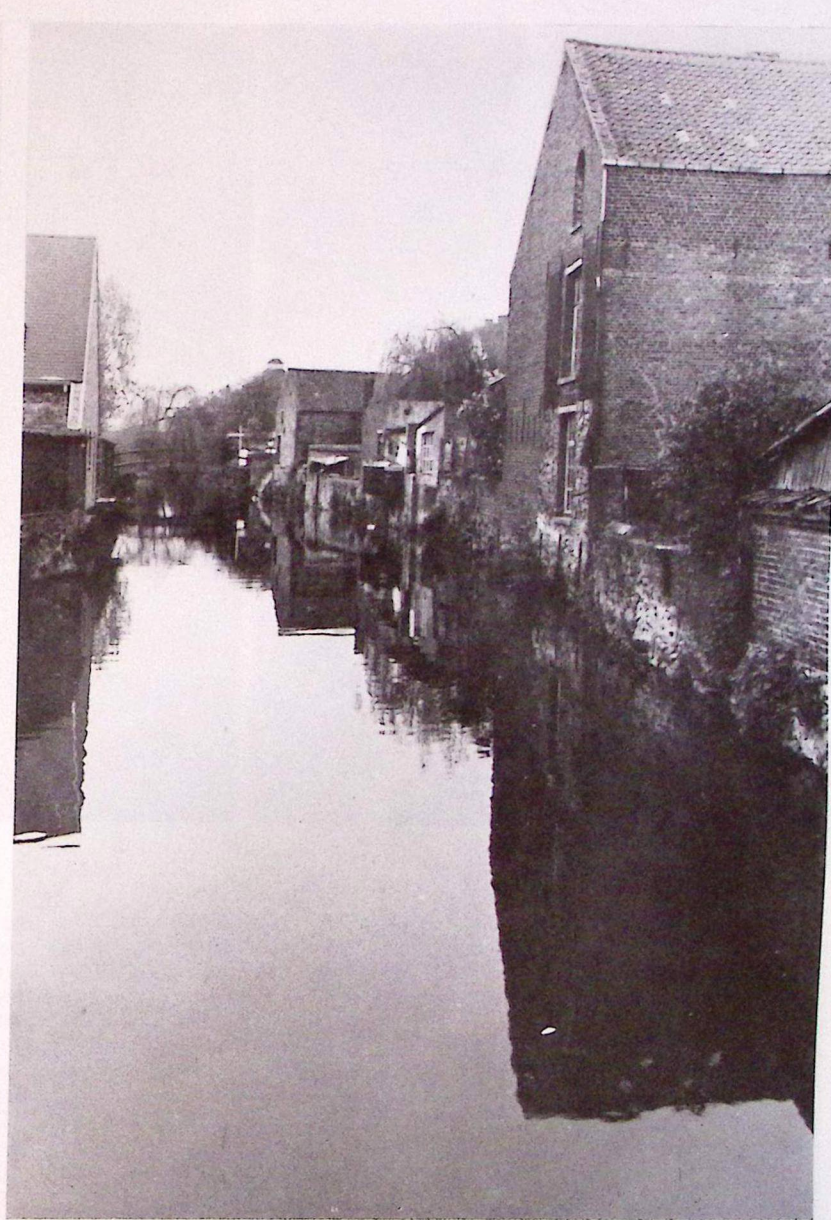
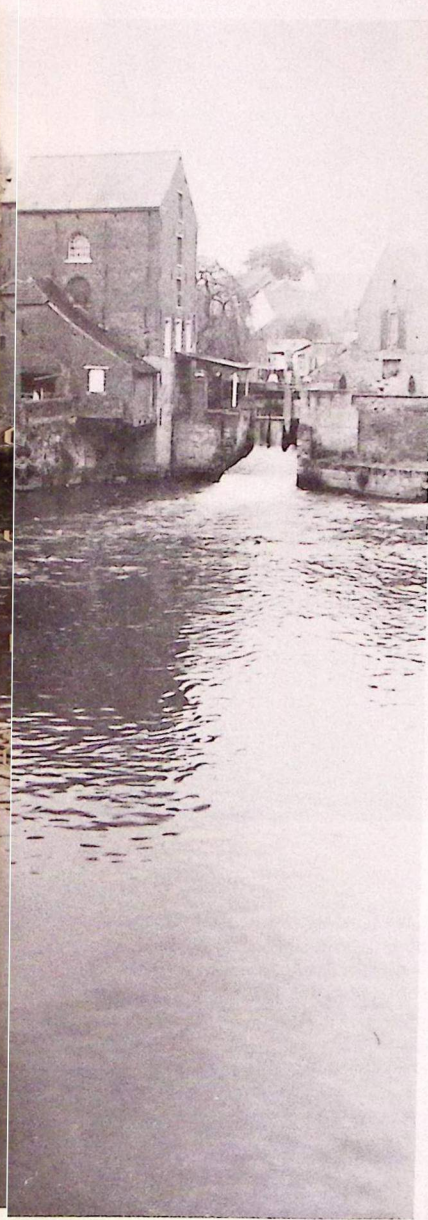


Ci-dessus : dans le centre de Rebecq, le grand moulin d'Arenberg est en cours de restauration. Des manifestations à portée culturelle s'y déroulent, chaque week-end, pendant la haute saison touristique.



Dans la « Grande Histoire » du chemin de fer

C'est le ministre des Pensions qui a présidé à l'inauguration de ce « petit train du bonheur » à Rebecq-Rognon...



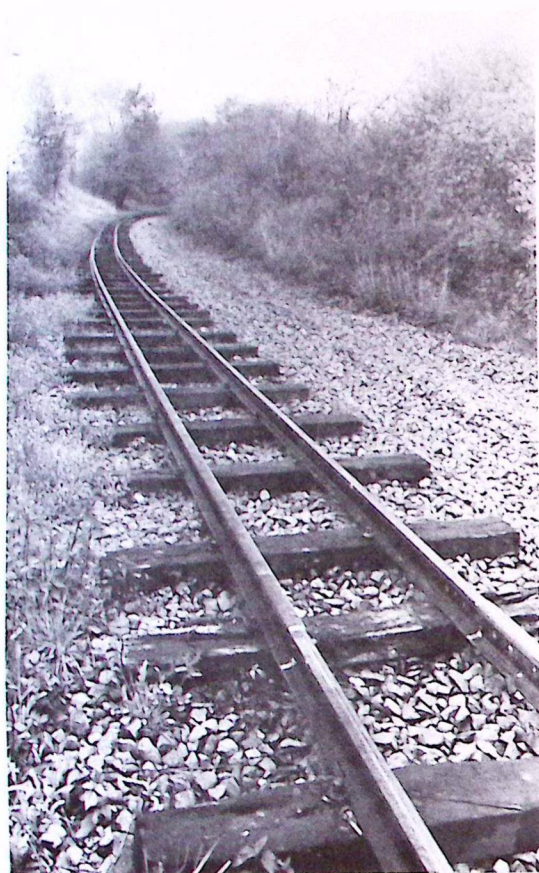
localité riante qui a d'ailleurs une histoire ferroviaire qui lui est propre.

En effet, la création de la ligne 115 avait été décidée dès le lendemain de l'inauguration du premier chemin de fer

Bruxelles-Malines, le 5 mai 1835. Du moins une partie de la ligne chargée de desservir les carrières de Quenast en direction du canal de Charleroi et dont l'arrêté royal porte la date du 21 mai 1836, mais paru seulement en 1847.

Photo du centre : vis-à-vis du grand moulin, sur l'autre rive de la Senne, le petit moulin d'Arenberg mérite lui aussi une restauration.

Ci-dessus : la Senne en amont des moulins d'Arenberg.



En haut, à gauche : pour relier la gare de Rebecq et la halte de Rognon, trois kilomètres de rails ont été placés par des travailleurs bénévoles au rythme de 200 mètres environ par week-end.

Ci-dessus : dans la Vallée des Oiseaux, entre Rebecq et Rognon, la Senne décrit de capricieuses arabesques. Dans le fond, on aperçoit le pont à cinq arches qu'emprunte, les samedis et dimanches, le petit train du bonheur.

Ci-contre : la halte de Rognon, en avril 1977, soit un mois avant l'inauguration officielle du petit train du bonheur qui eut lieu le samedi de la Pentecôte (28 mai 1977).

En page de droite : deux aspects du romantique hameau de Rognon. A gauche : la grâce surannée du moulin d'Houx, construit il y aura bientôt deux siècles. A droite : tableau bucolique aux abords du moulin d'Houx.



« La fixation de cette date n'est pas l'effet du hasard, estime le bourgmestre-conservateur, car, depuis 1846, la première machine à vapeur installée à Quenast marquait la première étape importante dans la mécanisation et l'augmentation de la production. C'est ainsi que, dès 1847, débuta la construction d'un « chemin à ornières de fer » entre Quenast et Clabecq et que celui-ci fut livré à la circulation le 1er mai 1848, avec des chevaux, qui furent remplacés par une vraie locomotive au début de 1850 ». Ce chemin de fer suivait approximativement le parcours actuel jusqu'à l'entrée de Tubize.

« La région étant devenue prospère et les besoins de déplacement de la population devenant de plus en plus pressants pour son développement, une convention-loi des 1-27 juin 1877 chargea

la S.A. de Construction de prolonger la ligne jusqu'à Rognon, via Rebecq, poursuit M. De Smedt. Et c'est le 15 novembre 1879 que le premier train de voyageurs effectua le trajet Tubize-Quenast-Rebecq. Jugez de l'importance de l'événement ! Les habitants de Rebecq et de Quenast allaient enfin pouvoir se déplacer au loin par un moyen de « grand luxe ». En quelques années, on assista alors à une véritable ruée vers les terrains de construction et tout un nouveau quartier fut créé ».

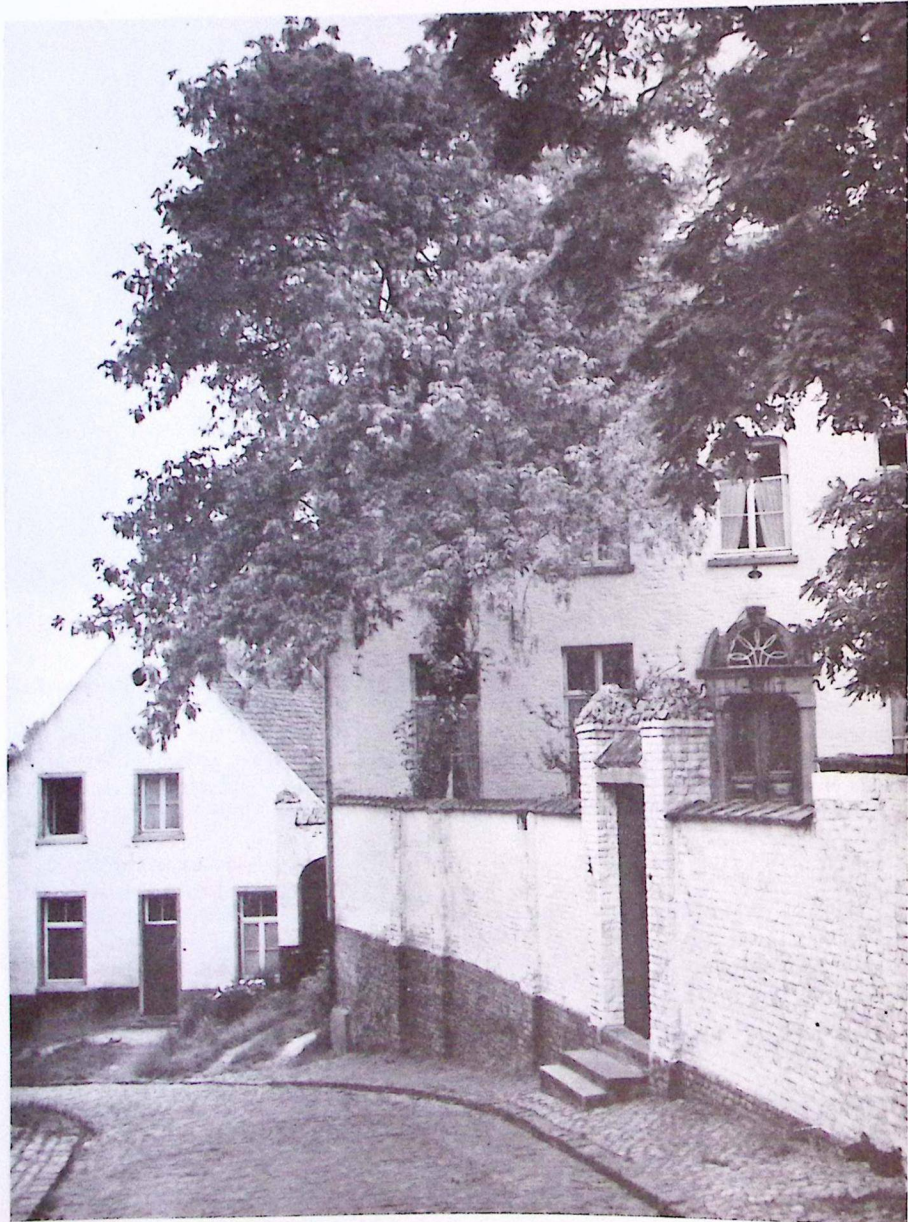
Rebecq-Rognon est doté maintenant d'autobus, ce qui explique la possibilité offerte aujourd'hui aussi bien par la gare de Rebecq que la halte de Rognon pour le « petit train du bonheur ». Depuis le 30 septembre 1961, le service des voyageurs a été supprimé et la ligne est redevenue, comme avant 1879, une ligne

exclusivement industrielle Quenast-Tubize-Clabecq.

Un tourisme bien compris, pas banal mais culturel, lui redonne donc un nouveau avenir... doublé d'une vie de portée populaire ! Toute la région ne peut qu'en profiter...

Grâce en soit rendue à Monsieur Jos Chabert, ministre des Communications, dont le cabinet a suivi, pas à pas, l'évolution de tout l'ensemble du programme d'équipement touristique pour Rebecq-Rognon et sa région, ainsi qu'au Commissariat Général au Tourisme dont les fonctionnaires ont compris, dès l'abord, tout l'intérêt du projet, à l'Inspection des Finances et à la Fédération Touristique du Brabant sans lesquels le « petit train du bonheur » ne roulerait pas.

Cela aurait été vraiment dommage.



MON BRABANT

*Bonlez, La Roche, Ohain, Roux-Miroir et Gistoux
Votre terre dégage une intense tendresse
Et vous êtes encore en ce siècle fou
Des nids où je connais de champêtres ivresses.*

*Heureux Brabant que chante aussi le rossignol,
Tu es le seul pays qui sait vraiment me plaire,
Et mon amour pour toi est tellement sincère
Qu'il m'arrive parfois de caresser ton sol.*

*Pays aux bonnes gens, terroir délicieux,
Sur tes coteaux dorés, je me crois dans les cieux,
Et souvent je songe à certains de tes villages
Qui ont le charme exquis des vieux béguinages.*

Dans la Cathédrale Saint-Michel, à Bruxelles

Quand les monuments funéraires nous parlent du passé

L'Année des Cathédrales a mis l'accent sur les trésors d'art religieux du pays. La plupart de nos prestigieux sanctuaires conservent des monuments funéraires sculptés d'une rare beauté et habituellement scrupuleusement décrits. Cependant, le touriste et le curieux ignorent la biographie de la plupart des personnages importants dans l'histoire de la Belgique et qui ont été inhumés dans les églises.

Le silence peut être une forme de communication, sinon de communion avec un passé attachant; là réside toute l'étrange magie des belles statues funéraires. Ce sont moins des hommes que l'on poursuit que les fantômes d'un souvenir imprécis, l'image d'un rêve.

par Marcel VANHAMME

I. DANS LA CHAPELLE DU SAINT-SACREMENT

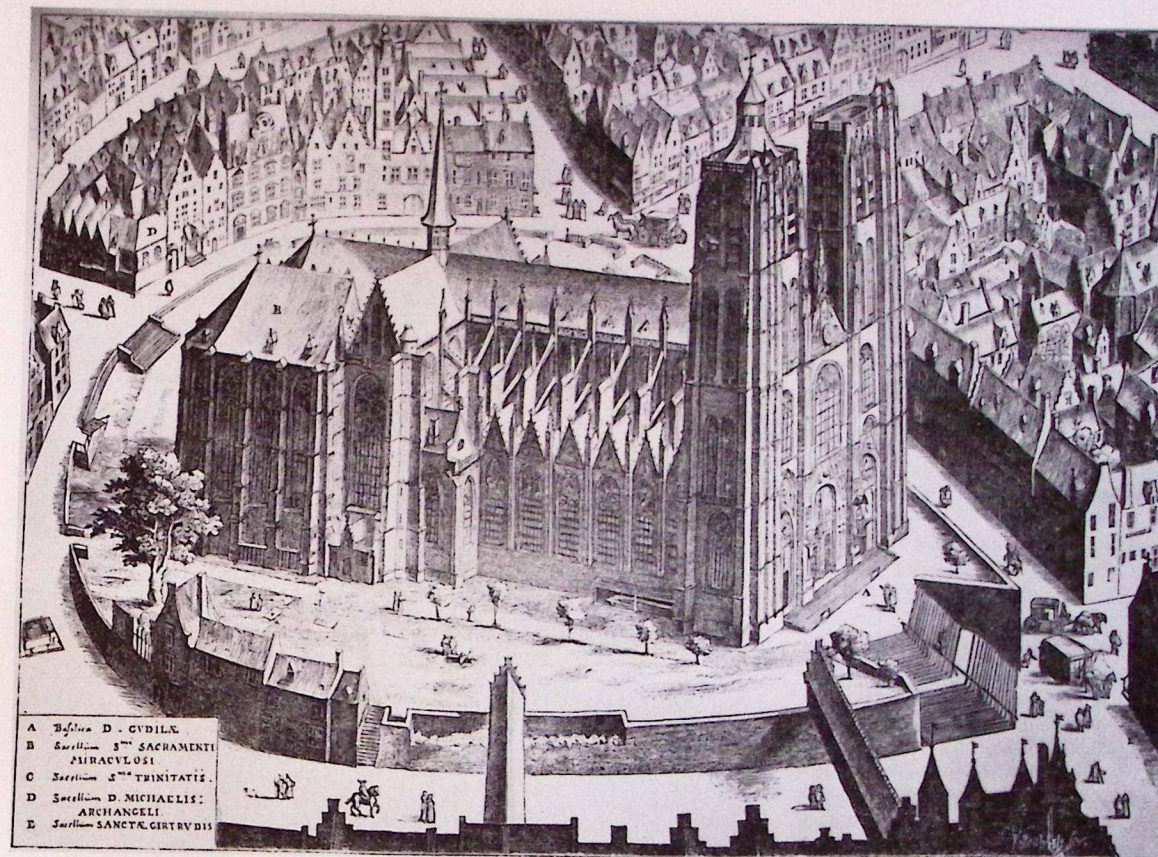
COMMENT échapper à la fascination des admirables vitraux du XVI^e siècle qui illuminent la mi-ombre incertaine de la cathédrale : la légende compte ici autant que la vérité; lorsque l'on regarde d'anciennes images, tout un monde coloré surgit dans notre mémoire et fait la part du songe.

Dans la chapelle du Saint-Sacrement, la perfection des vitraux aide à pénétrer le mérite sculptural des mausolées alignés contre le mur septentrional de la chapelle : le mausolée de *Pierre Roose*, chef-président du Conseil privé († 27 février 1673), œuvre de François Langhemans ; celui de *Louis-Alexandre Scockart*, trésorier général des Finan-

ces († 10 mai 1708), et de sa femme, Jeanne-Philippine-Françoise, dame de Trahegnies († 13 décembre 1701), par Jean Michiels, disciple de Jean van Delen ; celui de *Pierre-Ferdinand Roose*, baron de Bouchout, neveu de Pierre Roose († 1700), exécuté par Jean-Pierre van Bourscheit, en 1706.

Contre le mur occidental, du côté du transept, les cénotaphes et inscriptions, placés autrefois dans d'autres coins de l'église : le cénotaphe de *Gérard Corseilius*, jurisconsulte († 1636), par André Colyns de Nole, d'après un projet de Robert de Nole ; en-dessous, les épitaphes de *Marie-Anne Schotti* († 1628) ; de *Lucrece de Grobbendonck* († 1627), mathématicienne ; de *Jean Arrazola de Ognate*, secrétaire de l'archiduc Léopold-Guillaume († 1688). Dans le sol de l'oratoire furent inhumés des personnages

de qualité appartenant à la cour de Charles Quint : le chancelier Adolphe van der Noot († 1543), l'audiencier Philippe Haneton († 1522), l'épouse de Viglius, Jacqueline Damant et son enfant, tous deux décédés en 1553. La chapelle abrite les sépultures — au pied de l'autel — des archiducs Albert († 1621) et Isabelle († 1633), gouverneurs des Pays-Bas (l'état des finances empêcha qu'on leur éleva un mausolée, comme ils en avaient manifesté le désir) ; du prince Joseph-Ferdinand, mort en bas-âge en 1699, fils du gouverneur Maximilien-Emmanuel de Bavière ; de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas († 1780). Les fouilles entreprises par le Professeur R. Lemaire, en 1943, permirent de retrouver, le 16 décembre de la même année, ce qui restait des restes profanés en 1793 par



L'ancienne collégiale des Saints-Michel-et-Gudule au XVII^e siècle (d'après Bruxelles Septenaria de Puteanus).

les Sans-Culottes. On ne découvrit aucune trace de la dépouille mortelle de l'archiduc Albert, probablement enlevée par les profanateurs. Les ossements ayant appartenu à l'archiduchesse, au prince de Bavière et à Charles de Lorraine furent déposés dans trois coffrets et officiellement replacés dans le caveau (1^{er} décembre 1945).

1. Mausolée de Pierre Roose, seigneur de Froidmont, Han et Jemeppe, pair du comté de Namur

Marbre rouge veiné de blanc, marbres blanc et noir ; les parois latérales et les parties dorées sont en bois ; environ 430 x 500.

Sarcophage en marbre rouge veiné de blanc, recouvert d'une draperie. Epitaphe rectangulaire. Deux génies assis

dressent le blason du défunt. Armoiries : de gueules à trois roses d'argent, chargé d'un chevron d'argent. Médaillon — portrait figurant l'effigie du défunt, porté par deux angelots, ou putti. Le visage semble détenir un secret incommunicable.

Le sculpteur François Langhemans

Sculpteur et architecte, né à Malines le 18 mars 1661, mort en cette ville vers 1720. Elève de Lucas Faydherbe et, en Angleterre, de Jan van Steen.

Pierre Roose, personnage d'envergure de notre histoire nationale

Il naquit à Anvers en 1585 ou 1586, alors que la ville venait de tomber au pouvoir des Espagnols. Les troubles religieux avaient incité Jean Roose, père de Pierre, à quitter la Flandre huit ans auparavant pour se fixer à Anvers, avec

son épouse Marie, fille d'Ambroise Kinschot. Ce dernier fut receveur des domaines de Marie de Hongrie, dans le quartier de Turnhout, heureuse circonstance qui fit que la gouvernante des Pays-Bas tint l'enfant sur les fonts baptismaux. Jean Roose fut nommé à différentes reprises bourgmestre d'Anvers.

Pierre Roose entama des études d'humanités à Louvain, études souvent interrompues par la maladie, notamment par la gravelle. Cette faiblesse était compensée par un caractère, une fermeté et un jugement hors du commun qui fit dire à un de ses maîtres : « Ce Pierre sera un jour la pierre de l'Eglise et de la République ».

Après de brillantes études supérieures, Roose fut nommé fiscal et doyen de la Faculté de Jurisprudence. Son biogra-

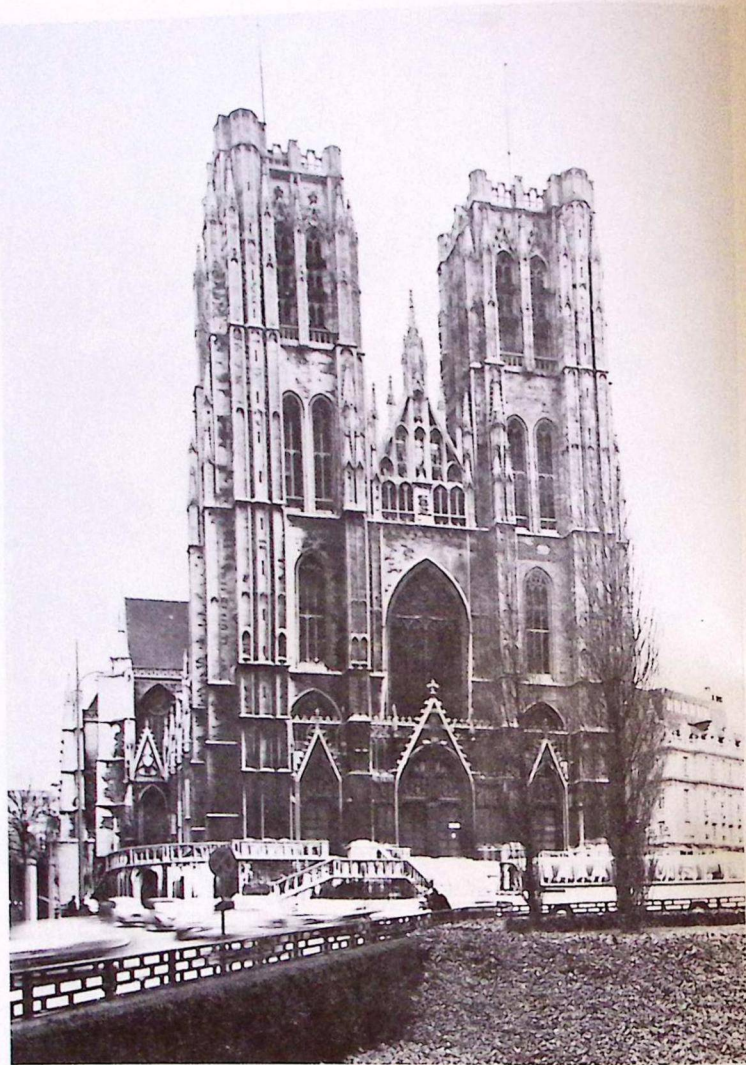
phe, Joseph Cuvelier, rapporte qu'à l'occasion de la défense de la thèse de licence présentée par le jeune homme, Juste Lipsé félicita le candidat, lui adressa quelques paroles flatteuses et l'invita à sa table.

Agé de vingt-deux ans, Pierre Roose se vit offrir une chaire de jurisprudence à l'Université de Dôle, honneur qu'il déclina, préférant se placer sous la direction de son oncle maternel, Henri Kinschot, célèbre homme de loi.

Grâce à sa situation d'avocat fiscal et de conseiller au Conseil de Brabant, notre personnage rencontra des personnalités de premier plan, tels le juriconsulte savoisien Antoine Favre (1557-1624) et saint François de Sales (1567-1622), visages d'une extrême présence à l'époque et qui contribuèrent à la réputation de Pierre Roose.

A ce moment, les idées et les ambitions régionalistes étaient inconnues des humanistes, quoique leurs œuvres et leur réputation étaient sources d'orgueil pour la province qui les avait formés et qui souvent avait assuré leur destin. Antoine Favre, né en Bourg-en-Bresse, passa sa vie au service du duc de Savoie, prince qui le chargea à différentes reprises de missions diplomatiques et qui le nomma président du Sénat de Savoie. Antoine Favre réforma la jurisprudence en cherchant l'interprétation des *Pandectes* dans l'esprit de la loi, et non dans les arguties des commentateurs. De solides liens d'amitié l'attachaient au savoyard et humaniste dévot, saint François de Sales. L'évêque pratiquait une langue souple et précise — celle du grand siècle classique français — dans l'analyse de la vie spirituelle et morale ; le savant juriconsulte, rénovateur du droit romain, entretenait de sérieuses préoccupations littéraires d'inspiration politique et d'essence cornélienne. Les années d'apprentissage de Pierre Roose étaient donc enrichies par la rencontre ou la fréquentation d'humanistes étrangers de grande valeur.

L'heure du choix étant arrivée, il prit en toute conscience la défense des droits de l'archiduc contre les Etats et quelques grandes villes du pays. A la requête des archiducs, il intervint efficacement pour apaiser un conflit surgi entre les Nations et l'administration



Devenue cathédrale, l'ancienne collégiale des Saints-Michel-et-Gudule est dédiée de nos jours au chef de la milice céleste.

bruxelloise. Défenseur acharné des intérêts du roi d'Espagne, il s'opposa avec une sombre vigueur à tout essai de conciliation entre les Pays-Bas du Nord et les Pays-Bas du Sud. Pareille politique intransigeante rencontra, à ce moment, l'appui d'Albert et Isabelle. Par contre, il se forgeait des adversaires puissants parmi la haute noblesse du pays.

En 1622, Pierre Roose reçut la patente de conseiller et maître aux requêtes ordinaires ; puis, il fut commis aux affaires fiscales près du Conseil privé. Deux ans plus tard, ce fut en cette qualité qu'il participa à la rédaction de la Coutume de Mons qui avait amoindri les droits du prince. Selon son habitude, Roose défendit avec adresse les droits du souverain. Il prit une position iden-



Pierre Roose, gravure au burin par Richard Collin, d'après Antoine Van Dyck (Bruxelles, Bibliothèque Royale).

tique lors de l'aliénation des terres de Montfort et Stevensweert au bénéfice du comte de Berg, très influent à la Cour. En Bourgogne, il intervint dans l'administration des salines royales, mal gérées.

Le 3 janvier 1628, Ambroise Spinola, génie militaire maintes fois vainqueur des armées hollandaises et dont les succès militaires répétés indisposaient

la noblesse belge, fut rappelé en Espagne. A la suite de quoi les troupes du Nord reprirent le dessus sur celles commandées par le comte Henri de Bergh.

En 1630, Philippe IV nomma Pierre Roose conseiller d'Etat. Appelé à Madrid, on le désignait sous l'appellation de « sage flamand ». Seul belge présent à la junte, il participa active-

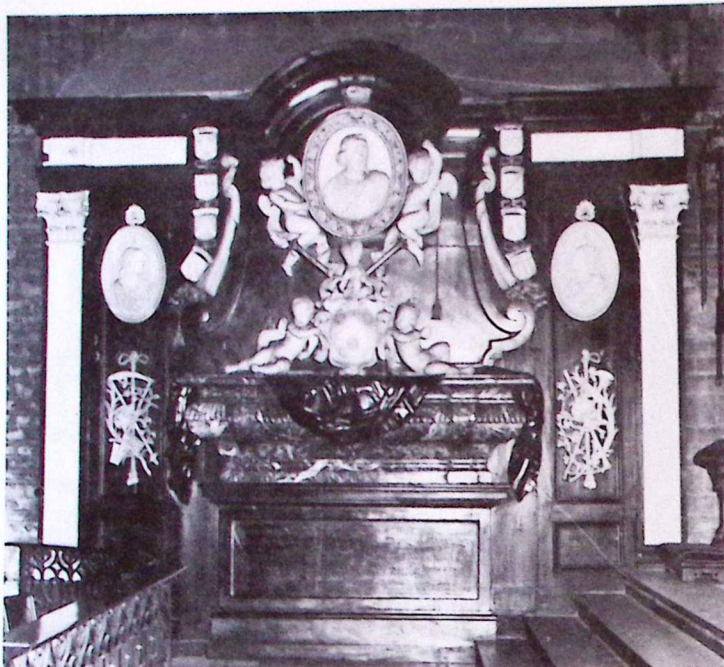
ment au difficile choix d'un successeur éventuel à l'archiduchesse Isabelle, fatiguée et âgée. Le choix du roi se porta sur son frère, le cardinal infant don Ferdinand.

Pierre Roose multiplia ses recommandations politiques. Il demanda le rétablissement des Conseils collatéraux dans leurs anciennes prérogatives, seule manière, pensait-il, de combattre le désordre et l'arbitraire. Le 9 avril 1632, ce haut fonctionnaire accéda à la présidence du Conseil privé.

La situation des Pays-Bas méridionaux empirait, obligeant la gouvernante à convoquer les Etats-Généraux.

La politique suivie par le roi d'Espagne — représenté par Pierre Roose — se heurta dans ces moments de crise à celle menée par l'archiduchesse. De sa propre initiative, elle autorisa des députés à se rendre à La Haye discuter des conditions d'une éventuelle Union fédérative de la Belgique et des Provinces-Unies. Pierre Roose s'opposa vigoureusement à toute solution de ce genre, repoussant inexorablement l'idée d'une trêve ou de tout autre projet de pacification. Par ailleurs, le prince d'Orange, Frédéric-Henri, n'était guère disposé à un arrangement entre les deux Etats. Homme de confiance de Philippe IV d'Espagne et de son ministre Olivares, Roose resta — durant les dernières années du gouvernement d'Isabelle, ensuite sous celui du cardinal Infant — l'homme de la politique intérieure et extérieure, aux mille aspérités, le plus important de Belgique. Comme les gouverneurs se sentaient si pas étroitement surveillés du moins sévèrement contrôlés, Pierre Roose courait inmanquablement à sa chute. Il ne se trouvait plus en face d'une archiduchesse lassée du pouvoir ou d'un jeune homme inexpérimenté, mais confronté à des gouverneurs généraux tels Francisco de Melo (1642-1643) puis Castel-Rodrigo (1644-1647). Dès 1642, l'influence, jusque là dominante, de Roose fut battue en brèche et disparut presque complètement sous le gouvernement de Léopold-Guillaume.

Malgré une cure aux eaux de Spa, le haut fonctionnaire au service de l'Espagne tomba malade. L'âge et les soucis quotidiens, son usure morale et psychologique, ne paraissaient pas l'émouvoir



Cathédrale Saint-Michel (Chapelle du Saint-Sacrement) : Mausolée de Pierre Roose, seigneur de Froidmont, Han et Jemeppe, pair du comté de Namur, par François Langhemans.

outré-mesure. En 1657, cet orgueilleux déclarait, non sans forfanterie : « Je me porte encore bien aujourd'hui, de corps et d'esprit, je vois et lis sans lunettes, j'ai l'ouïe claire et suis en état de faire quatre ou cinq lieues par jour ».

Quel genre d'homme fut Pierre Roose ? Les opinions des historiens sont divergentes, aussi nous n'entrerons pas dans les détails d'une longue controverse. Jusqu'à la cinquantaine, le personnage resta fidèle à la politique royale. Homme doué d'un caractère entier, peu disposé à transiger pour suivre une politique dictée par l'évolution des événements, il s'opposa au fédéralisme du duc de Bournonville, du duc d'Aerschot et des autres seigneurs de haut rang compromis dans l'affaire de 1632. L'archiviste Joseph Cuvelier, s'il établit une filiation politique entre Roose et Alavarez de Tolède, remarque que le duc d'Albe se trouvait en pays conquis, tandis que notre compatriote, flamand de naissance

et de race, s'opposa vigoureusement à la noblesse nationale dont la plupart des chefs ne durent leur salut qu'à la fuite. Sans doute est-ce une raison pour laquelle le nom de Pierre Roose résonne rarement dans nos annales nationales. Discrédité de son vivant, négligé par les responsables du gouvernement de l'époque, il ne put accepter avec philosophie une semi-retraite inéluctable. Sa plainte fut monotone, déchirante pour son orgueil. Il s'abaissa d'une manière avilissante en écrivant son émotion et sa déception au roi. Il osa rappeler au souverain son inlassable dévouement à la cause royale et à la souveraineté de l'Espagne. Il avait rédigé son testament au mois de janvier 1663 et mourut dix ans plus tard, à Bruxelles, un 27 février.

Les obsèques de Pierre Roose se déroulèrent à la collégiale Sainte-Gudule, en grande pompe. L'abbé de Parc officia pontificalement, la messe fut chantée

à trois chœurs, l'éloge funèbre prononcé en latin par le père Lupus, professeur de théologie à Louvain. Le mausolée du défunt fut élevé par les soins de Jean-Charles Roose, neveu du disparu, baron de Leeuw-Saint-Pierre, conseiller au Grand Conseil.

2. Mausolée de Louis-Alexandre Scockart, comte de Tirimont, et de sa femme Jeanne-Philippine-Françoise, dame de Trahegnies

Marbre blanc, marbre brun veiné blanc et noir, les parties dorées sont en bois ± 450 x 510.

« Le monument funéraire en forme de portique avec sarcophage est placé au-dessus d'une inscription en marbre blanc. Deux génies pleurant, l'un tenant un sablier, l'autre une tête de mort, sont assis sur le tombeau orné de nœuds et de têtes de chérubins. Au-dessus du tombeau est placé un grand médaillon drapé contenant l'épithaphe. A la partie supérieure, le blason du défunt est tenu par deux chimères. Les parois latérales sont ornées de têtes de chérubins et de festons ».

Le sculpteur Jean Michiels

Bruxellois, seconde moitié du XVII^e siècle. Il exécuta le grand autel de l'église des Récollets, le portail du cloître de l'église des Carmélites et l'autel de l'église Sainte-Madeleine, à Bruxelles.

Louis-Alexandre Scockart, comte de Tirimont, baron de Gaasbeek, membre du Conseil d'Etat et privé, ambassadeur plénipotentiaire au Congrès de Ryswick

Louis-Alexandre Scockart est cité par Henri Pirenne aux côtés des Bergeyck, des Stockmans, des de Paepe, tous « honnêtes gens, sans grand génie et tous sincèrement attachés au système de la monarchie tempérée, tel qu'il se manifeste à leurs yeux dans la Joyeuse Entrée ».

Aux Pays-Bas, la politique est surtout conduite par « des nobles de création récente, ou des hommes de loi sortis du barreau ou des Conseils de justice qui fournissent le personnel du Conseil des finances et du Conseil privé ». Louis-Alexandre Scockart naquit à Mons le 29 août 1633 et mourut à Bru-

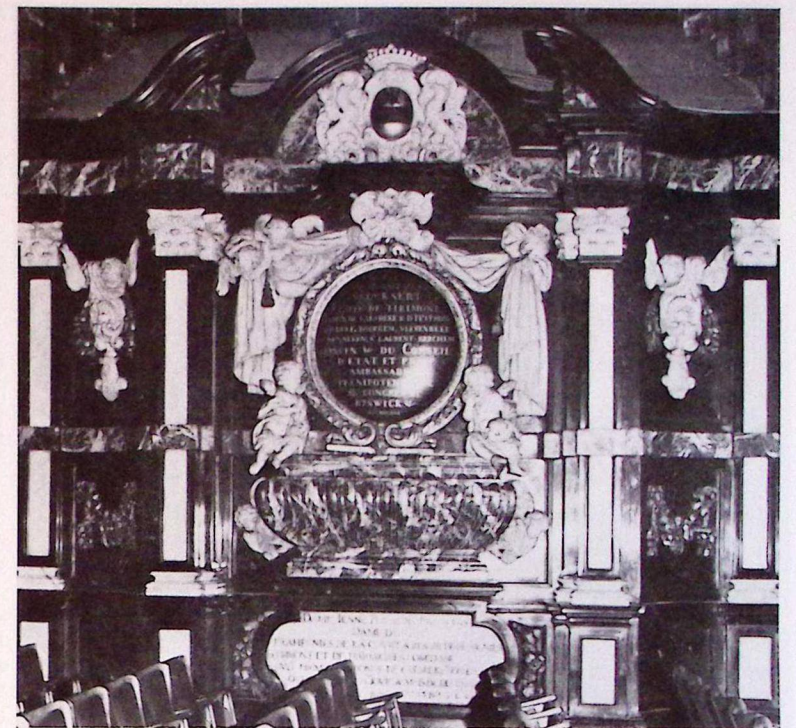
xelles le 8 mai 1708. Il fit ses humanités au collège de Houdain, dans sa ville natale, et ses études de Droit à Louvain. Grand bailli de la terre d'Avesnes, puis prévôt de Bapaume, de Bastogne et de Marche. Conseiller des finances, membre du Conseil suprême à Madrid, membre du Conseil privé à Bruxelles, trésorier général des domaines dans les Pays-Bas, ses services éminents lui valurent des lettres d'anoblissement, en 1668, et le titre de chevalier en 1672. Louis-Alexandre Scockart acheta l'Hôtel de la rue de la Régence en 1688. Cette belle demeure — actuellement siège de la Banque Bruxelles-Lambert — reçut la dénomination d'Hôtel de Tirimont après que son propriétaire eut acquis, en 1690, le comté de ce nom.

En 1695, le personnage arrondit son patrimoine en acquérant le domaine de Gaasbeek. Il était seigneur d'Iterbeek, de Dilbeek, de Bodegem, de Vlezenbeek, d'Oudenaken, de Berchem-Saint-Laurent et d'Elingen.

Le château de Gaasbeek avait été sérieusement endommagé en 1675 par les armées de Louis XIV. Il subit de nouveaux dégâts en 1691 ; quatre tours furent incendiées. Louis-Alexandre répara le château et engloba dans ses terres les villages des environs de Dilbeek, cités plus haut.

Le comte de Tirimont signa la Paix au château de Ryswick, près de La Haye, en tant que ministre plénipotentiaire. Ce traité mettait un terme provisoire à l'interminable et indécise guerre opposant le Roi-Soleil aux Etats groupés dans la Ligue d'Augsbourg (20 septembre 1697). Les succès français durant les hostilités ne leur avaient guère procuré d'avantages marquants. Les alliés n'avaient pas été totalement vaincus, leurs ressources restaient si importantes qu'ils réapparaissaient sans cesse renforcés par de nouvelles et redoutables forces guerrières. D'autre part, la France était trop affaiblie pour repousser la médiation de la Suède et l'établissement d'une paix.

Le roi d'Espagne envoya à cette négociation — en qualité d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires — don Francisco-Bernardo de Quinos, conseiller au Conseil suprême de Castille — et, comme nous l'avons signalé, Louis-Alexandre Scockart, comte de



Cathédrale Saint-Michel (Chapelle du Saint-Sacrement) : Mausolée de Louis-Alexandre Scockart, comte de Tirimont, et de sa femme, Jeanne-Philippine-Françoise, dame de Trahegnies, par Jean Michiels.

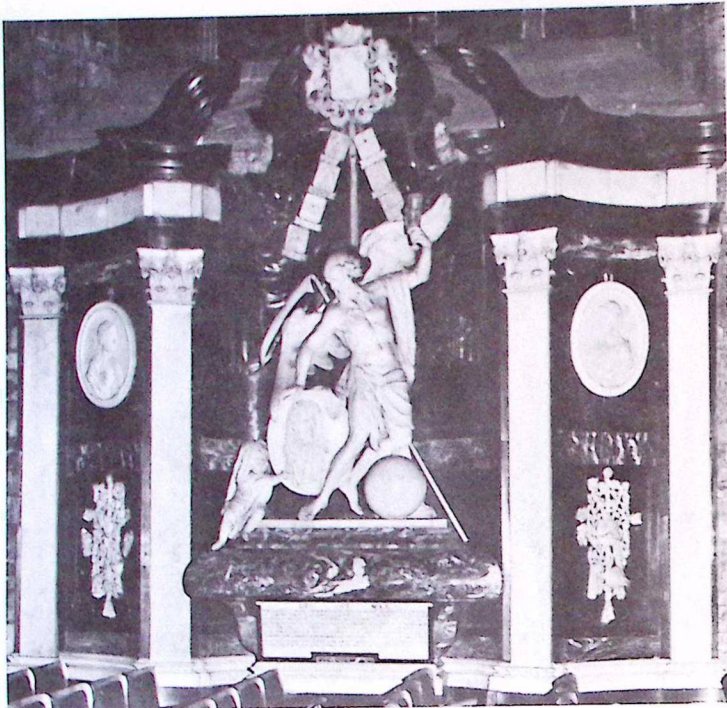
Tirimont, conseiller au Conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, des Conseils d'Etat et privé dans les mêmes pays. La Paix de Ryswick stipulait la restitution aux Pays-Bas espagnols, de Charleroi, de Luxembourg et autres places fortes ; l'installation de garnisons hollandaises dans les places de Mons, Ath, Charleroi, Namur, Luxembourg, Nieupoort, Courtrai et Audenaerde, constituant ainsi une barrière contre une éventuelle invasion française.

Louis XIV dut rendre Pignerol à la Savoie, la Lorraine à son duc, et les conquêtes qu'il avait faites en pleine paix, Strasbourg exceptée. Il reconnut Guillaume III comme roi d'Angleterre. Après la signature du Traité de Ryswick, Louis-Alexandre Scockart se vit offrir par les Etats de Brabant, en reconnaissance des services rendus, deux plateaux et deux aiguières, en forme de casque, en vermeil, repoussé, ciselé et gravé. Les pièces figurent sur la table

de la Salle de Galerie du château de Gaasbeek. Elles portent les marques d'argenterie du Brabant.

En 1700, à l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne, le comte de Tirimont se trouvait parmi les quatre ministres de robe faisant partie du Conseil du gouvernement. Deux ans plus tard, lors de la réorganisation de l'administration supérieure des Pays-Bas, Scockart fut nommé premier conseiller du nouveau Conseil royal en nos pays. Il siégea ensuite au Conseil d'Etat organisé par les alliés anglo-hollandais, à Bruxelles. C'était en 1706, au lendemain de la bataille de Ramillies et de la proclamation de Charles III par les Etats de Brabant au titre de souverain seigneur et duc de Brabant (5 juin 1706). Louis-Alexandre mourut deux ans plus tard.

Sa petite-fille et unique héritière épousa le marquis Jean d'Arconati Visconti (1747).



Cathédrale Saint-Michel (Chapelle du Saint-Sacrement) : Mausolée de Pierre-Ferdinand Roose, baron de Bouchout, par Jean-Pierre van Bourscheit.

3. Mausolée de Pierre-Ferdinand Roose, baron de Bouchout

Neveu du chef-président Pierre Roose. Marbres blanc et noir, marbre blanc veiné rouge et gris, ± 450-525. Architecture à pilastres corinthiens.

« Mausolée en forme de portique à paires rentrantes et décorées de deux bustes de femmes et de trophées ; à gauche, une balance, une trompette, une épée, des glands et des nœuds ; à droite, une bêche, un miroir, un fouet, le globe terrestre autour duquel est enroulé un serpent. Sur le sarcophage, placé au-dessus de l'épithaphe, se tient un groupe sculpté : la figure allégorique du Temps représentée à la manière d'un Saturne ailé et armé de la faux dans la main gauche ; du genou elle pousse le globe terrestre ; quant au médaillon-portrait du défunt, il est entre les mains d'un génie assis. Le sommet du mausolée repose sur quatre pilastres de marbre blanc à chapiteaux composites. Un rideau sur lequel sont attachés le blason et les quartiers est fixé à la corniche cintrée du fronton brisé, ornée

de guirlandes de fleurs ».

A noter que la figuration de l'allégorie du Temps était courante à l'époque. Elle se retrouve sur le monument de Lamoral de Tour et Taxis — à l'église du Sablon — ainsi que sur celui des Spinola, à l'église de la Chapelle.

Jean-Pierre van Bourscheit

Wummersdorff (près de Bonn), 1669 ; Anvers, 1728. Sculpteur et architecte, élève de Pieter Scheemarker le Vieux. Exécuta des sculptures pour des églises d'Anvers ainsi que des monuments funéraires, dont celui de Jean-Baptiste de Paris, du gouverneur Von Vrem-Dyck et de sa femme à Anvers.

4. Le cénotaphe de Gérard Corselius

Marbres noir et blanc, albâtre, en partie doré. 410X ± 245. Les statues : H, 135. « Deux sculptures d'albâtre représentant l'Eglise tenant un calice et un livre ; la Justice, tenant une balance et un glaive, se dressent respectivement à gauche et à droite de la table d'inscription ovale. Le buste du professeur et

humaniste de Louvain est placé dans une niche au sommet du cénotaphe. Un putto en pleurs, tenant une tête de mort, est couché sur les extrados des volutes qui ornent le fronton brisé. Le blason du défunt est posé sur le soubassement dont le profil latéral se termine par deux têtes de chérubins ».

Le cénotaphe de Gérard Corselius a probablement été réalisé d'après un projet de Robert Colyns de Nole, sculpteur et tailleur d'images, né à Utrecht vers 1570 et mort à Anvers en 1636. Frère d'André Colyns de Nole, auteur du cénotaphe, il était, en 1591, inscrit dans la gilde d'Anvers. Bourgeois de cette ville en 1593, il est signalé en tant que « sculpteur de l'hôtel de Leurs Altesses », sans pension. De Robert Colyns de Nole, on cite le mausolée de l'archiduc Ernest — à la cathédrale Saint-Michel, à Bruxelles — les statues de la chapelle Notre-Dame à l'église Saint-Charles Borromée, à Anvers, statues exécutées en collaboration avec son frère André ; une série de sculptures à l'église Notre-Dame, à Montaignu ; le tombeau de l'évêque Jean Miraens, à la cathédrale d'Anvers.

André Colyns de Nole naquit à Anvers en 1598 et mourut dans sa ville natale le 27 octobre 1638. Il fut l'élève de son père Robert, de son oncle Michael Colyns de Nole et de Rubens. Il fut « fils de maître » dans la gilde, directeur en 1627. On lui doit le tombeau du peintre H. van Balen, de l'église Saint-Jacques, à Anvers ; les statues de la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Charles Borromée, dans la même ville, statues exécutées en collaboration avec son frère Robert.

Gérard Corselius, juriconsulte, humaniste et professeur à Louvain

Né à Liège le 10 juin 1568, Gérard de Courselle appartenait — tant du côté paternel que maternel — à une famille estimée d'hommes de loi ; parmi eux Jean Wamèse, professeur de droit, oncle de Gérard. Le cardinal Gérard de Groesbeeck, prince-évêque de Liège, tint l'enfant sur les fonts baptismaux. Plus tard, le jeune adolescent suivit les cours d'humanités donnés par les hiéronymites de sa ville natale, ensuite des leçons de philosophie à Trèves, enfin celles du collège du Porc à Louvain.

Ce nom étrange peut surprendre : la Pédagogie du Porc, démolie en 1807, occupait autrefois approximativement l'emplacement de l'actuelle place de l'Université. L'établissement avait été édifié en 1430. Son nom rappelait une maison située en face du collège, à l'enseigne du *Wild Verken*.

Doué d'une profonde intelligence et d'un caractère appliqué, Gérard de Courselle reçut maintes fois les félicitations des maîtres de la jurisprudence, qui ne craignirent pas de le choisir, en 1590, pour remplacer le professeur de grec du collège des Trois-Langues, le maître attiré venant d'être assassiné. Par ailleurs, Courselle était tout aussi estimé de ses condisciples qui, en plusieurs occasions, lui accordèrent leurs suffrages.

En 1594, le jeune maître fut promu docteur, reçut les ordres sacrés et bénéficia d'une prébende de la cathédrale de Liège.

En 1596, Gérard de Courselle occupa la chaire royale des Institutions du droit romain — cours donné jusque là par Corneille Silvius et qui lui fut octroyé à la suite d'un concours — puis de droit civil en 1606, succédant ainsi à son ancien maître, Philippe Zuerius, mort au mois de mars de la même année.

C'est avec regret, que ce brillant juriconsulte quitta ses charges universitaires, alors que son enseignement, son comportement et ses connaissances du droit ne lui avaient attiré que des éloges. Corselius fut élu, entre 1594 et 1616, neuf fois chef de l'Université. Mais il ne pouvait refuser d'entrer au Grand Conseil de Malines, comme le voulaient les Archiducs, charge qu'il occupa durant deux années. Albert et Isabelle le nommèrent ensuite membre de leur Conseil privé.

En 1621, Corselius résigna son canonicat à Liège, en faveur de son neveu Pierre de Rosen.

En 1630, il reçut d'Isabelle la prévôté de Harlebeke, en Flandre.

Gérard de Courselle, Coursele ou Courselle, dit Corselius, mourut à Bruxelles le 22 septembre 1636 et fut inhumé en la cathédrale Saint-Michel, vis-à-vis de l'autel du Saint-Sacrement de Miracle. De son vivant, il écrivit différents ouvrages, dont la majorité sont restés inédits.

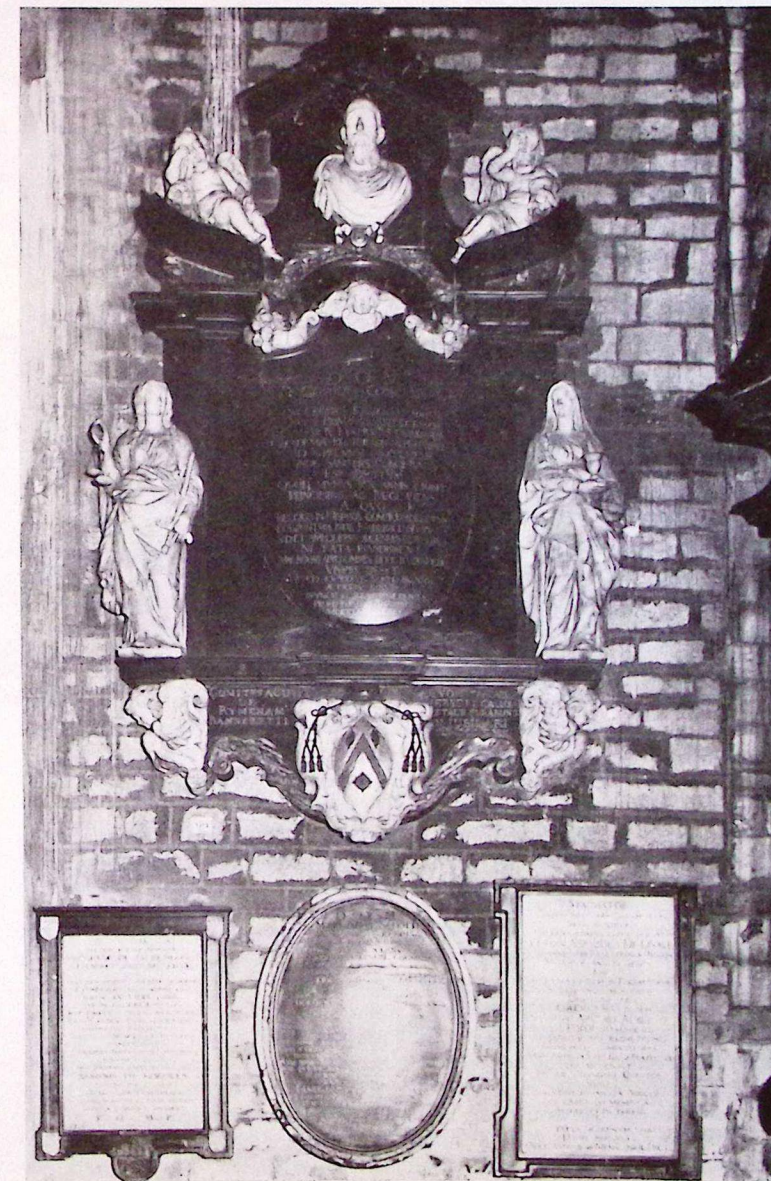
(à suivre).

NOTES

Le catalogue de l'Exposition Cathédrale Saint-Michel, *Trésors d'Art et d'Histoire*, 1975, donne uniquement la description des mausolées et du cénotaphe cités (n° 99, 100, 101, 102) ainsi qu'une courte bibliographie intéressant ces monuments, par Ghislaine Dervaux-Van Ussel. Concernant les pièces en vermeil conservées au château de Gaasbeek, voir Renson (G) et

Casteels (Marg.), *Prospection dans les collections du château-musée de Gaasbeek*, série IV, in « Le Folklore brabançon », n° 181, p. 27. Pour le château et ses propriétaires successifs, voir Maurice Roelants, catalogue succinct. Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. V, p. 55, fournit l'essentiel des événements qui marquèrent la biographie de Louis-Alexandre Scockart. Pour Pierre Roose et son temps, t. IV, p. 256 et suiv.

Cathédrale Saint-Michel (Chapelle du Saint-Sacrement) : Cénotaphe de Gérard Corselius, juriconsulte, humaniste et professeur à l'Université de Louvain. Le cénotaphe a vraisemblablement été réalisé d'après un projet de Robert Colyns de Nole.



Le Vade-Mecum du touriste averti

Les nouveaux Auto-Guides "Duculot,"

par Yves BOYEN

AL'OCCASION de la sortie de presse, en décembre 1976, du premier Auto-Guide « Duculot » consacré au Brabant, nous avons dit tout le bien que nous pensions de cette édition qui tranche nettement sur la banalité de trop d'ouvrages de vulgarisation touristique. Rappelons que le premier objectif des Auto-Guides « Duculot » est d'ouvrir la voie à un tourisme « différent ». S'articulant sur les nouveaux circuits touristiques balisés qui sillonnent aujourd'hui la plupart de nos provinces, ils invitent les excursionnistes à partir, en suivant le guide, en l'occurrence, les poteaux directionnels de forme hexagonale, placés par les soins des Fédérations provinciales du tourisme et des Syndicats d'Initiative Régionales, à la découverte des terroirs gorgés d'art et d'histoire et des richesses naturelles qui composent ce magnifique pays qui est le nôtre.

1. AUTO-GUIDE « BRABANT »

Comme nous l'avons signalé plus haut, le guide « Brabant » fut le premier à être porté sur les fonts baptismaux. La partie rédactionnelle de cet ouvrage est le fruit de l'heureuse rencontre de deux orfèvres en la matière : Hervé La Barthe, conseiller à la Fédération Touristique du Brabant, et Georges Re-

noy, homme de lettres. Conjuguant leurs talents, les auteurs suivent pas à pas chacun des douze circuits touristiques balisés en Brabant, à savoir la Route Bruegel 1, la Route Bruegel 2, la Route du Pajottenland, la Route du Roman Païs, la Route des Six Vallées, la Route du Hageland, la Route Pépin, la Route Duc Jean, la Route du Raisin, la Route du Jardin Botanique, la Route de la Gueuze et la Route du Houblon, soit, au total, 1.080 kilomètres décrits dans une langue alerte qui, tout en soulignant les détails de ces divers parcours, ne tombe à aucun moment dans la sécheresse qui caractérise malheureusement trop de guides touristiques ; il s'agit là d'un exploit qui méritait d'être souligné.

Préfacé par M. Ivan Roggen, gouverneur de la Province de Brabant, et comportant un avant-propos de M. Philippe Van Bever, président de notre Fédération, l'Auto-Guide « Brabant », d'un format oblong très pratique (21 x 12 cm) est présenté sous remarquable couverture toilée. D'une teneur de 280 pages, il est enrichi de nombreuses illustrations où alternent avec bonheur photos récentes, gravures anciennes et aquarelles de Georges Renoy, et de cartes-repères, reprenant le tracé de chacun des douze circuits décrits. Divers ren-

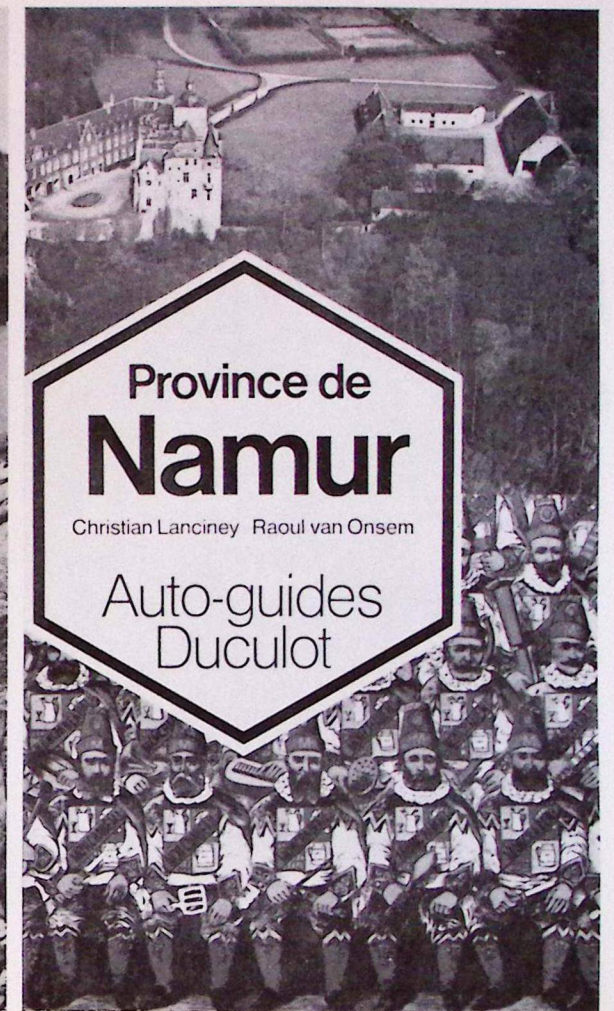
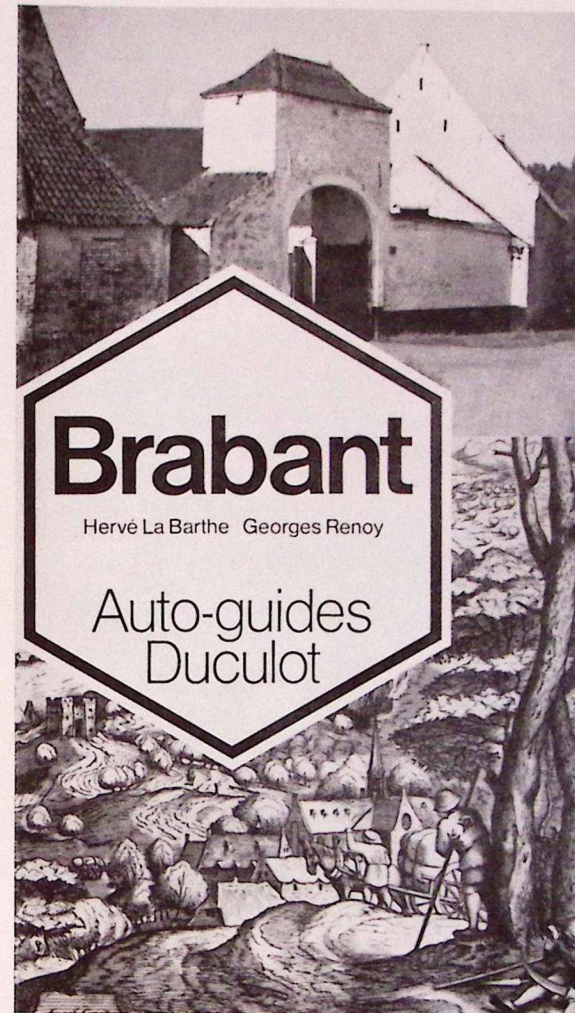
seignements pratiques et un index des lieux cités complètent cet excellent guide qui fait en outre honneur à l'édition belge.

En vente dans toutes les bonnes librairies au prix « sacrifié » de 295 F.

2. AUTO-GUIDE « PROVINCE DE NAMUR »

Avril 1977 a marqué une nouvelle étape dans l'édition de la série des Auto-Guides Duculot. Cette fois, c'est la belle et séduisante province de Namur à être hissée sur le pavois. Les auteurs, Christian Lanciney et Raoul van Onsem, deux éminents écrivains du tourisme qui sont, au surplus, deux gastronomes avisés — ce qui, en l'espèce, ne gêne rien, si l'on songe que le Namurois est l'une des régions belges où l'on cultive le mieux l'art du bien boire et du bien manger — nous décrivent, chacun avec sa propre sensibilité, les mille et un attraits des neufs circuits touristiques balisés par les soins des instances responsables de la promotion du tourisme dans cette province.

C'est ainsi que nous faisons tour à tour connaissance avec la curieuse Route de la Guerre de la Vache (107 km), la Route des Monastères de la Marlagne (87 km) baignant toujours dans un climat mystique, le Circuit Charlemagne (156 km), un nom prestigieux pour une route prestigieuse, la Route du Maquis (91 km) qui aurait pu tout aussi bien être baptisée, comme le font judicieusement observer les auteurs, la Route du Tabac puisque c'est dans cette majestueuse vallée de la Semois, qu'elle sillonne, qu'est cultivé l'un des meilleurs tabacs, sinon le meilleur, de Belgique, la Route Arthur Masson (70 km) qui nous conduit au pays de Toine Culot et de Thanasse et Casimir... de la truculence en perspective, la Route Rièzes et Sarts (58 km), fantasque à souhait, la Route des Paysages Insolites (107 km), peut-être la plus prestigieuse de ce déroutant Namurois puisqu'elle nous conduit notamment à Chevetogne, célèbre tant par son monastère de rite byzantin que par son Domaine provincial vaste de 450 hectares, à Rochefort et à Han, réputés dans le monde entier pour leurs grottes, leur gastronomie et la réserve naturelle



(Han) où abondent les animaux sauvages, à Lessive où a été érigée la captivante station de télécommunications spatiales, à Lavaux-Sainte-Anne dont le château abrite le musée national de la chasse, à Celles, dont l'église romane est d'un intérêt archéologique indéniable, et enfin à Vèves dont l'orgueilleux château passe, à juste titre, pour un joyau de l'architecture militaire du XVe siècle. La Route architecturale (124 km), tracée principalement dans le sillon Sambre-et-Meuse, et la Route

des Cent Jours (100 km) qui épouse l'itinéraire suivi par Napoléon dans sa marche vers Waterloo complètent ce magnifique réseau de circuits touristiques dans le Namurois. Comme pour l'édition consacrée au Brabant, l'Auto-Guide Duculot « Province de Namur » se présente dans un format oblong (21 x 12 cm) sous élégante couverture toilée. Fort de 246 pages, il comporte de nombreuses illustrations, des cartes où figurent le tracé de chaque route ainsi que des

cartes localisant chaque circuit (ceci est une innovation) par rapport à la carte générale de la province de Namur. Comportant lui aussi des adresses utiles et un index des lieux cités, ce précieux guide, préfacé par MM. Jos Chabert, ministre des Communications, et Jean Honhon, commissaire général adjoint au Tourisme, fait, en outre, la part belle à la gastronomie et au folklore tant régionaux que locaux. En vente dans toutes les bonnes librairies au prix « social » de 340 F.

Fascinant Brabant...

Pêcher à la ligne au pays des vergers et des parcs historiques

C'ÉTAIT en juin, quand les prairies formaient des floralies sauvages, ou mieux encore : en août, quand de lourds parfums se brassaient avec le foin coupé que j'ai connu les grandes joies de la pêche. C'était alors aussi, dans les années « trente », que je connus feu Joseph Hofmans, le bon géant. Imaginez un gaillard d'un mètre quatre-vingt-deux, carré d'épaules, nouveau. Cent-dix kilos. Des yeux en vrille. Une terrible moustache crochue déjà blanche. Cuisinier d'origine, puis pâtissier à Schaerbeek, il avait servi le comte de Flandre, père du roi Albert, ce qui lui

avait laissé d'abondants souvenirs culinaires. Pêcheur de la belle époque, il ravageait étangs et rivières comme loutre savante, au moyen de vraies préparations pour gastronomes. Ses amuse-gueules, ses entremets odoriférants, ses plats à ingrédients ou à mixtures ne gavaient jamais le poisson. Ils le purgeaient, lui ouvraient l'appétit, l'émoustaillaient, le guidaient — gentiment mais fermement — vers l'appât, le ferrage et la bourriche.

Comme quelqu'un qui eut remis négligemment son stylo en place, Hofmans remontait d'un coup de son épaule gau-

che les 30 kilos de piquets, de supports, de tentes, de bouteilles, de boîtes, de pâtes, d'huile d'aspic, de tourteau de chènevis, de « patates à la lavande », de chicorée usagée, de chanvre à l'anis, de paniers et de cannes qu'il emmenait vers les étangs de Vosse, gardant toujours la main droite libre. Et cette main droite, il s'en servait superbement. Chaque fois que, dans le feu d'un récit, il livrait à un confrère un de ses secrets les mieux mitonnés, il ouvrait la main libre, toute grande, et terminait avec un sourire : « Pour la recette, c'est un cigare ».



Les hôtelières ardennaises connaissent le geste et l'apprécient à sa juste valeur. Elles tenaient pour Hofmans des caisses en réserve auxquelles il faisait honneur royalement, sans jamais faillir à aucune promesse. Ah, il avait de la chance le vieux ! Dans sa jeunesse, il avait longtemps levé le poisson avec des crins de Florence dont on avait enlevé la gomme en les passant dans des filières en diamant : « Je chausse un 44 mignon, sussurait-il, mais je ne m'abaisse jamais à attaquer avec un hameçon plus petit qu'un

honnête 14, longue tige ».

Quand il eut la cinquantaine, rares encore étaient ceux qui gagnaient Vosse en automobile. Les autres, les vrais, descendaient du premier train électrique de Tervuren vers les cinq heures du matin et couraient retenir les bonnes places en glissant comme des ombres sous la futaie du parc. Les hautes ramures seules commençaient à pâlir sous les premières lueurs de l'aube quand ils arrivaient à hauteur de la Maison Espagnole. L'eau gardait alors une odeur de source à laquelle se mêlaient des senteurs forestières et l'en-

cence de bois brûlé émanant d'une ferme lointaine.

Certes, le tableau est moins idyllique aujourd'hui. Mais la joie de pêcher n'est pas perdue en Brabant. Y a-t-il encore quelque chose de plus vivifiant que de s'établir entre deux saules sitôt levé le soleil, au bord d'un étang encore drapé d'un léger brouillard ?

Les superbes plans d'eau du Centre provincial de la Jeunesse et de la Culture à Ophelyssem sont aujourd'hui bien connus des pêcheurs qui pendant les belles et longues journées aiment y venir taquiner le goujon, entendent par là la truite, le gardon, la tanche, la carpe ou encore le brochet.

Ci-contre : dans l'éminent Centre provincial de Récréation de Kessel-Lo, la pêche est bon marché et, ce qui ne gâte rien, le cadre est ravissant.

Ci-dessous : à proximité des étangs de pêche de Grimbergen, une vieille connaissance... le Liermolen.



Ci-contre : à Kessel-Lo l'amateur n'a que l'embarras du choix : trois lumineux étangs ouverts quasi en permanence.

Ci-dessous : quoi de plus romantique que ce grand étang « de Vossem » situé dans le magnifique parc de Tervuren.



Les pêcheurs l'assurent : la fuite du flotteur, les confidences mystérieuses des hirondelles, le jeu du vent et des nuages, le bruissement des joncs, la griserie de la nature donnent prétexte au grand bain d'air que partagent volontiers femme et enfants.

Un dicton, assez sot, prétend que la ligne est « un instrument qui se termine à un bout par une bête et à l'autre par un imbécile ». N'est-il pas curieux de constater que parmi ces « imbéciles » se trouvèrent des gens d'esprit et d'intelligence, depuis Antoine qui pêchait dans le Nil et à qui Cléopâtre faisait des farces ? Ils se nommaient Roosevelt, Zola, Maupassant, Auriol, Theuriet, Richepin, Rossini, Briand, Eisenhower, les rois Léopold et Baudouin, sans compter plusieurs ministres dont un sage : Hubert Pierlot. Il est une parole pourtant qui éclaire particulièrement le pêcheur brabançon, c'est celle que l'on attribue au Taciturne et qui est de... Marnix de Sainte Aldegonde : « *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* ». Car le pêcheur, qui se moque des quolibets comme un poisson d'une pomme, sait que la pêche se suffit à elle-même ; elle est un art et un délassement. Elle enseigne l'ordre. Elle féconde la patience et l'opti-

misme. Elle joue son assistant social en rapprochant — souvent dans l'infortune ! — des citoyens de conditions fort diverses. Elle suscite des ravissements et des émotions, apaise les contrariétés domestiques et les névralgies internationales. Elle revigore les poumons et les appétits et ramène toujours vers l'actualité la réflexion de Jules César : « *de tous les peuples... de la gaule... les Belges sont les plus braves* ». Ne faut-il pas reconnaître d'ailleurs que le syndicat des chevaliers de la gaule est le seul qui ne se mette jamais en grève.

Quand le brouillard part en voyage et que les libellules commencent à jouer aux barres entre les roseaux, combien le soleil fait triompher les coulcur de la vallée et étinceler les facettes de l'eau ! Le pêcheur, en qui sommeillent un paysagiste et un poète, vit alors dans un enchantement qui le rend parfois muet... comme une carpe. Bien qu'on ait vu des carpes alerter des familles entières à l'heure du pique-nique !

Une étude récente affirme que le Brabançon préfère juillet et août tout en aimant surtout les sites rapprochés de son domicile.

Quand, où pêcher en Brabant ? Voilà la question.



Pour ce qui est des eaux courantes, pointons l'ancien canal de Charleroi. Ses rives basses ne sont pas dangereuses et il est très poissonneux, surtout là où il est doublé du nouveau canal, entre Lembeek et Bornival, à la limite de la province, près de Monstreux. La société des « Brochets de la Dyle » fournit — sans trop de voracité — des permis spéciaux sur les parcours sportifs et pittoresques de la Lasne, du Train et de l'Orne (S'adresser à M. Bourg, 62, rue Antoine Baeck à 1090 Bruxelles. Tél. (02) 479 29 33.

Il est obligatoire, pour ces eaux courantes, d'être porteur du permis annuel de l'Etat, qui coûte 250 francs pour deux lignes à main, du bord de l'eau ; ou 750 francs pour pêcher en barque, et taquiner la truite, tous les jours, du bord de l'eau.

Parmi les eaux fermées recommandons trois domaines provinciaux couverts par trois directeurs de mérite :

Opheylissem, en Brabant wallon, à une bonne demi-heure de Bruxelles par l'autoroute de Liège. Ici aucun permis d'Etat n'est requis. (Prix par jour : 250 F pour deux lignes, ou 1.000 F pour

dix jours, ou 1.300 F pour quinze jours). S'adresser à Monsieur Gobbe. Téléphone (019) 65 54 91.

Huizingen, le long de l'autoroute Bruxelles-Hal. Permis de l'Etat exigé. Au téléphone : Monsieur Devaddere. Tél. (02) 356 53 37.

Kessel-Lo, près de Louvain, placé sous l'autorité de Monsieur Bruyninckx. Tél. (016) 25 13 92. Ici le permis d'Etat est nécessaire et le prix de la journée de pêche réduit à 25 F seulement.

Mais il est d'autres amours.

La nappe d'eau créée à *Ittre* en barrant le ruisseau de Baudemont, aux longs prés, est si jolie qu'on se mettrait à genoux devant ! D'ailleurs certaines femmes le font. Non pour honorer Dieu, mais pour contrôler si la truite-que-Jean-a-prise mesure vraiment, comme il le prétend, 22 centimètres : « Car vous les connaissez, hein, les hommes qui trempent du fil ? ».

Certains apprécient aussi l'étang de *Maransart*. Comme ils ont raison ! (350 F pour 2 lignes par jour ; ou 200 F pour l'après-midi).

Mais *Wauthier-Braine* n'est pas Nancy.

Et il n'est pas téméraire, Charles, de risquer un coup sur l'étang du Hain ! Voire aussi dans le parc de la *Dodaine* à *Nivelles*, dont l'abondance n'exige pas de très hautes dépenses : ce qui n'est pas le cas, hélas, à *Genval* ! On découvrirait aisément des conditions moins « réservées » à *Bousval*, à *Couture-Saint-Germain*, à *Braine-l'Alleud*, à *Genappe*, à *Clabecq* ou au hameau du Renard à *Tubize-Coercq*.

Notons entre autres d'amusants étangs à *Beersel*, *Sint-Martens-Bodegem*, *Grimbergen*, *Herne*, *Groenendaal*, *Berg*, *Huldenberg* (où « on les attrape avec des raisins »), *Rhode-Saint-Genèse*, *Overijse*, *Tervuren*, *Leeuw-Saint-Pierre*, *Diest*, *Keerbergen* et *Werchter* en plat pays. Ainsi d'ailleurs que dans les eaux bruxelloises : *Malou*, *Mellaerts*, *Parmetier*, *Tercoigne*, *Pêcherie Royale de Watermael*, etc.

L'étang le plus bavard — s'il pouvait parler — serait sans doute celui du Rouge-Cloître d'Auderghem : « J'ai vu passer les vierges folles, dirait-il. J'ai vu partir les soldats pour la guerre. J'ai vu les moines enveloppés de bure, et qui priaient. J'ai vu des hommes pleurer un ami disparu. J'ai vu les seigneurs à cheval, en habit rouge, revenant de la chasse à courre. L'hiver, j'ai vu des enfants glisser sur mon dos, culbuter et prendre le bain froid, la glace étant trop mince ! J'ai vu la conscription d'Albe et ses reîtres tout empoitraillés de fer, tenant la pique au poing. J'ai vu couler le temps et monter les brumes. Sur mes rives s'avancait une femme superbe, créature souriante, presque divine, aujourd'hui effacée :

*Echo, parlant quand bruit on mène
Dessus rivière ou sur étang,*

*Qui beauté eut trop plus qu'humaine...
Mais gardons-nous de ce fil de l'eau
et revenons à nos poissons ! Les truites aussi sont devenues les belles du temps jadis... Leur taille, les engins halieutiques sont l'objet de règlements. Ce sont là des informations que fournissent volontiers les gardes et les restaurateurs installés dans le voisinage des eaux.*



Le calme miroir du Rouge-Cloître, à Auderghem, convient aussi bien aux amateurs de la nature et aux peintres qu'aux pêcheurs et les promeneurs et cavaliers y trouvent également leur compte.

Quant aux saisons et aux dates d'ouverture ? Nous éviterons soigneusement de les détailler. Car il existe en Belgique quelque dix-huit régimes différents combinés à six saisons ! C'est compliqué. On achètera avec intérêt un condensé des lois, au Moniteur, 40, rue de Louvain à Bruxelles ; ou des ta-

bleaux clairs dans la revue « Le Pêcheur Belge », 33, rue de Wynants à Bruxelles. Il faut bien considérer que les gardons, les brochets, les tanches, les truites, les carpes et les perches des deux sexes ne font pas l'amour à la même saison. Dès lors, on ne les ménage pas ensemble. Et puis, comme le conseillait

le vieux Hofmans : *Pêche le moins possible pendant le frais, car c'est de la triche. Rejette les poissons trop petits. Et surtout, ne sois pas trop gourmand, sache que les pêches miraculeuses, on n'en fait plus... depuis le Nouveau Testament !* »

R. L.

Une liste complète des lieux de pêche avec adresses et numéros de téléphone a été établie ; elle peut être obtenue gratuitement sur simple demande (joindre toutefois à la demande un timbre de 6,50 F pour couvrir les frais d'expédition) à la Fédération Touristique de la Province de Brabant, rue du Marché-aux-Herbes, 61, à 1000 Bruxelles.



Un ouvrage couronné par le prix Edgard Spaelant

Les deux Thorembais et leur contexte, la Hesbaye

CHACQUE village a sa personnalité tout en offrant, avec ses voisins immédiats, des traits d'étroite parenté. Frères jumeaux, les deux Thorembais se ressemblent sans toutefois s'identifier même au sein de la fusion qui, aujourd'hui, les intègre à Perwez.

C'est à ces deux enfants de la Hesbaye brabançonne que Joseph Delmelle consacre sa monographie : *Les deux Thorembais*, lui ayant valu — décerné par le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant — le Prix Edgard Spaelant. Présenté en manuscrit au Jury chargé de l'attribution de cette distinction, ce travail vient de sortir aux Editions Oyez (1). L'ouvrage comprend cinq grandes parties dont la première définit les caractéristiques permanentes et circonstancielles des localités jumelles. D'où vient leur commune appellation ? Et comment expliquer les additions qui les distinguent l'une de l'autre ? Y eut-il un enclos béguinal à Thorembais-Saint-Martin, devenu Thorembais-les-Béguines ? Et

pourquoi l'autre village est-il placé sous le patronage de saint Trond ?

La topographie locale, l'hydrographie et la géologie sont précisées. Et le lecteur est renseigné, de plus, au sujet de la population, des diverses professions exercées par ses membres, des patronymes portés par ces derniers, des communications leur permettant d'atteindre les centres actifs des environs proches et lointains, dont Bruxelles. Une gamme variée d'indications permet de se faire une opinion quant aux conditions d'existence des habitants dont une partie seulement trouve, sur place, dans l'agriculture et dans l'industrie de la conserverie notamment, les indispensables moyens de subsistance.

Le volet le plus attachant de la monographie de Joseph Delmelle se rapporte, comme le titre le renseigne d'entrée de jeu, à *La Hesbaye et la Guerre de 200 Ans entre le Brabant et Liège*.

Ce long conflit, opposant les riches ducs aux princes-évêques, n'a pas influencé toute l'histoire des deux villages

et, au-delà de ceux-ci, de toute la Hesbaye. Ses péripéties actives se sont étendues sur deux siècles mais ses prolégomènes et ses conséquences ont marqué sensiblement les périodes d'avant et d'après. Amorcée dès le XI^e siècle, la lutte va se développer tout au long du XIII^e siècle et se maintenir jusqu'à ce que les deux adversaires, assaillis par des difficultés intérieures, renoncent à épuiser leurs forces sans réel profit. La dernière campagne importante se déroule en 1377-1378. Le Brabant échoue alors devant Tongres et les Liégeois, bien qu'ayant pris Landen et Hannut, piétinent dans les boues de Hesbaye.

L'étude du passé des deux Thorembais se greffe normalement, fatalement, sur celle de toute la région. L'ouvrage de Joseph Delmelle, dès lors, ne peut manquer d'intéresser tous ceux dont l'attention est requise par l'évolution politico-sociale de la région hesbignonne, voire du pays tout entier. Les critiques ne s'y sont pas trompés. « Cette étude, a

fait observer Alain Antoine dans « La Dernière Heure », doit intéresser tous les Belges ».

L'histoire des deux Thorembais est une sorte de microcosme. Elle reflète, ainsi, le désarroi de nos populations passant de la domination autrichienne à celle de la France républicaine puis napoléonienne. Elle est également liée aux événements ayant conduit, en août 1914, à la reddition de la position fortifiée de Namur. Et elle occupe une place considérable dans le déroulement des opérations de mai 1940. Les Thorembais ont alors été, en mai 1940, au point de départ de l'attaque allemande sur Gembloux. Joseph Delmelle fournit, à ce sujet, des renseignements du plus haut intérêt. Ce qui prouve, une fois de plus, que son ouvrage, par ses implications, déborde passablement le plan strictement local.

Cette monographie passe opportunément en revue les sites et monuments les plus remarquables des deux Thorembais — où subsistent de nombreuses fermes parmi les plus importantes de toute la Hesbaye —, parle des traditions et du folklore et, pour finir, évoque les figures des principales célébrités : les frères Hanquet, divers membres de la famille du Mont de Buret, le poète, conteur et romancier Désiré-Joseph d'Orbaix... Ce dernier, né à Thorembais-les-Béguines, s'est basé en ordre principal, lors de la rédaction de ses livres, sur ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, prouvant — à sa manière — qu'on ne se guérit jamais du pays de ses jeunes années.

Le professeur Emile Lousse, Président du Jury du Prix Spaelant, a fait remarquer, au sujet de l'essai de Joseph Delmelle, que « C'est le travail d'un styliste, et même d'un poète, auxquels les secrets et la pratique de la méthode historique ne sont pas étrangers ». Agréablement présenté, fortement documenté, rédigé d'une plume alerte, enrichi d'une soixantaine d'illustrations — plans, croquis, photos anciennes souvent inédites, vues contemporaines, portraits... — ce volume de plus de 250 pages (dont 200 de texte) apporte incontestablement, à la connaissance des deux Thorembais en particulier et d'un large secteur de la Hesbaye (brabançonne mais, aussi, liégeoise et namuroise), une contribution



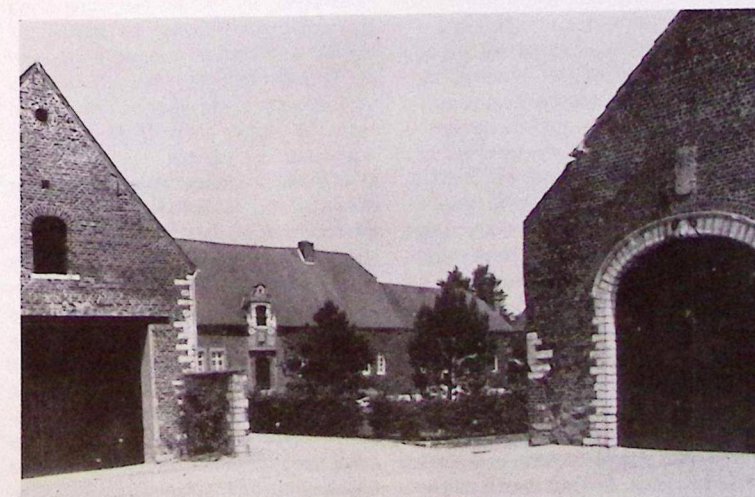
de grande valeur offrant l'avantage de pouvoir se lire « d'une traite, a dit Emile Bouvier, à la façon d'un roman captivant ».

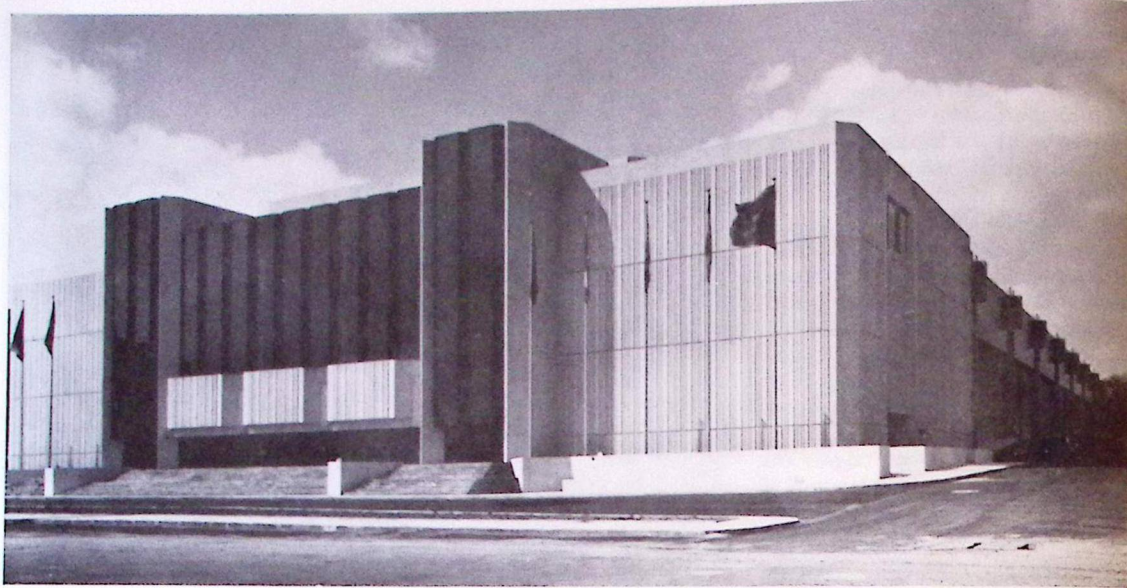
R. S.

Ci-dessus : Thorembais-les-Béguines : l'École des Garçons (1917). L'instituteur : Henry Debouck est le frère de Désiré-Joseph d'Orbaix.

(1) 430 F (400 F + 30 F de port et d'emballage) par virement au :
— C.C.P. 000-0732995-63 de l'auteur, J. Delmelle, à 1030 Bruxelles, ou au
— C.C.P. 000-0835397-33 de l'éditeur : Sté phane Rouget, à 5998 Beauvechain.

Ci-dessous : la lumineuse ferme de Cocquiamont à Thorembais-les-Béguines.





Un nouveau Palais au Parc des Expositions à Bruxelles (Heysel)

par Y.B.

Chef-lieu de la province de Brabant, capitale de la Belgique, ville de congrès nationaux et internationaux, siège du Marché Commun et de nombreuses institutions politiques et économiques supranationales, Bruxelles, admirablement implantée au cœur même de l'Europe, à la croisée des civilisations germanique et latine, n'est-elle pas devenue, au cours de ces dernières décennies, un centre très recherché de rencontres dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie, la science

et la culture. Un exemple pour étayer cette thèse : le Salon des Vacances, du Tourisme et des Loisirs qui se déroule, chaque année, dans les spacieux Palais du Centenaire à Bruxelles (Heysel) n'est-il pas considéré, de nos jours, comme le plus grand salon européen du tourisme et cela de l'avis même des spécialistes étrangers dont la parole ne peut être mise en doute. Parfaitement conscientes de la place privilégiée qu'occupe notre capitale sur l'échiquier mondial, la ville de Bruxelles

et l'A.S.B.L. « Le Centenaire » Parc des Expositions de Bruxelles ont estimé que la surface laissée à la disposition des exposants et congressistes, quoique déjà très importante, demeurerait encore insuffisante compte tenu de l'afflux de demandes enregistrées au cours de ces dernières années, ce qui obligea notre capitale — et cela à son plus grand dam — à refuser des expositions et des congrès que des bâtiments plus vastes auraient permis d'accueillir.

Forts de ce constat, les édiles communaux de Bruxelles ont estimé à juste titre qu'il convenait de donner à cet outil incomparable que sont, pour l'activité économique, les foires et les salons tant nationaux qu'internationaux, un cadre agrandi en même temps que les moyens de leur incessante progression. Telle fut la raison de la construction du Palais XI des Expositions sur le plateau du Heysel, dont la ville de Bruxelles assume à elle seule — et ceci mérite d'être souligné — l'intégralité du financement sans la moindre aide financière de l'Etat.

Le Palais XI, nouvel et incomparable outil d'intérêt national et international, est aujourd'hui terminé et c'est avec une légitime fierté que M. P. Van Halteren, bourgmestre de Bruxelles, présida le 28 avril 1977, à son inauguration. Nous donnons, ci-après, quelques renseignements techniques sur ce nouveau Palais, d'ores et déjà opérationnel.

Rappelons tout d'abord que le Maître de l'Ouvrage fut la ville de Bruxelles tandis que l'A.S.B.L. « Le Centenaire » assumait le Conseil général. L'auteur du projet, le bureau d'architecture A. et J. Polak a su d'emblée comprendre et traduire, grâce à des volumes, des lignes et des matériaux particulièrement rationnels dans leur conception et esthétiques dans leur réalisation, les besoins variés à satisfaire, que ce soit sur le plan des expositions ou celui des conférences. Dans sa mission primordiale, il fut aidé par les bureaux d'études Lipski, d'une part, et Marcq et Roba d'autre part, dont l'expérience et la science furent deux facteurs essentiels de la réussite technique du nouveau bâtiment. Celle-ci fut également assurée, sur le plan technique de l'entreprise générale, grâce à la collaboration dévouée et efficace de la S.A. Bâtiments et Ponts dont le souci du travail bien fait se retrouve partout dans ce vaste immeuble qui fait honneur à nos constructeurs belges.

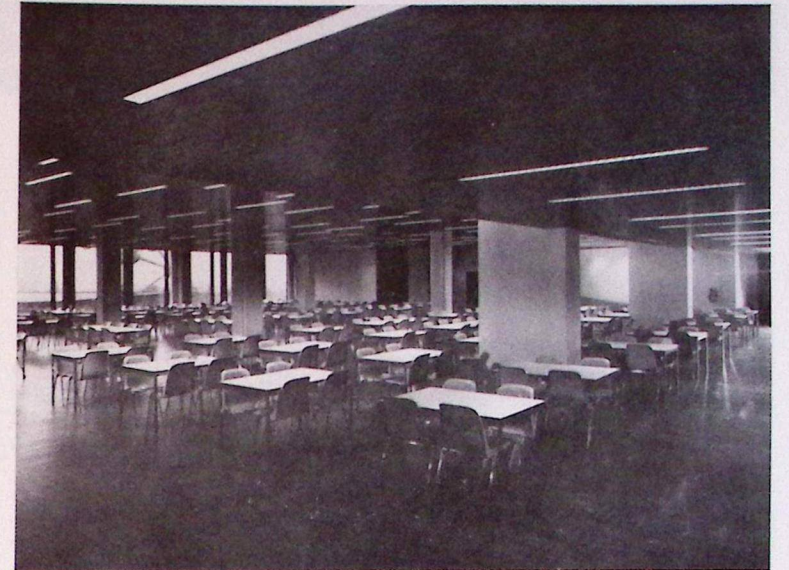
Fiche technique du Palais XI

Surface occupée : 13.250 m².

Surface cumulée de tous les niveaux : 19.200 m².

Au sous-sol est installé le chauffage à air chaud pulsé du hall d'exposition.

Le rez-de-chaussée est occupé par le



En page de gauche : le Palais XI du Parc des Expositions à Bruxelles (Heysel) est aujourd'hui terminé. Tant par ses lignes et ses volumes que par les matériaux utilisés, il constitue une réussite technique qui fait honneur à nos bâtisseurs belges.

Ci-dessus : le restaurant du Palais XI est équipé pour servir à table 350 convives ou 1000 personnes en self-service (trois services).

hall d'entrée, l'accueil, l'information, les vestiaires, sanitaires, bureaux des postes, banque, R.T.T., deux salles de réunion et par le grand hall d'exposition qui offre aux utilisateurs un volume entièrement libre de 71 mètres de largeur, 144 mètres de longueur et 10 mètres de hauteur. Signalons que tous les éléments de structure du hall d'exposition sont en béton armé, que le sol de ce hall est composé d'un pavement en grandes dalles de béton sillonné d'une résille de caniveaux permettant le raccordement des stands aux fluides et énergies, tandis que la couverture de ce hall est constituée d'un contre-plafond composé d'éléments préfabriqués et rythmé par des contre-lanterneaux assurant un très bon éclairage zénithal naturel et uniforme ; ce contre-plafond dissimule, par ailleurs, les éléments de charpente et assure une moindre déperdition de chaleur.

Le premier étage, quant à lui, comporte un restaurant, avec cuisine de prépara-

tion, équipé pour servir à table 350 convives ou 1.000 personnes en self-service (3 services). Le restaurant est, en outre, équipé d'un bar de 45 à 60 sièges, ainsi que d'un comptoir-vestiaire et d'un groupe sanitaire.

Le second étage comprend :

- une salle rectangulaire avec équipement de traduction simultanée pouvant contenir 220 personnes assises ;
- une salle carrée, dotée du même équipement, d'une capacité de 150 personnes assises ;

- trois salles de commissions ;

- un foyer d'utilisation polyvalente pouvant accueillir 160 personnes assises ;

- un comptoir de documentation, vestiaire et groupe sanitaire.

Toutes ces salles sont, au surplus, équipées du conditionnement d'air.

Relevons, enfin, que le bâtiment arrière abrite un snack-bar pour 80 sièges ainsi qu'une infirmerie et que le Palais XI est relié au Palais VII par deux passages couverts et fermés.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Grand "Jeu des Musées,, 1977

1. Le grand « Jeu des Musées » 1977 est organisé jusqu'au 31 octobre par le Commissariat Général au Tourisme, le Centre de Production de Bruxelles de la R.T.B. et la Loterie Nationale. Il a pour but de promouvoir la visite des musées de Belgique pendant cette « Année des musées ». Tout le monde peut participer à ce jeu, en acquérant un bulletin de participation vendu 5 francs dans neuf musées belges, au bénéfice des Associations des Amis de ces musées et de la Fédération des Amis des Musées de Belgique. Ce bulletin est en fait un « passeport » nominatif. Son titulaire bénéficie d'une entrée gratuite dans huit des musées participants, à l'exception

des expositions que ces musées organiseraient, et d'une réduction spéciale de 40 % sur l'entrée à l'exposition Rubens organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Anvers, du 28 juin au 30 septembre. 2. Le jeu consiste à classer par ordre de préférence personnelle douze musées : les neuf musées participants et trois musées au choix. Les résultats obtenus permettront de dresser un classement-type des douze musées les plus populaires de Belgique. 3. Les cent premiers concurrents dont le hit-parade se rapprochera le plus du classement-type seront invités à participer aux demi-finales et finale organisées par la R.T.B. après la clôture

de l'opération. Ces épreuves consisteront en des questions sur ces musées et leur patrimoine; le jury sera composé de spécialistes. Les dix premiers lauréats seront récompensés par dix voyages : **1er prix** : Les musées de New York (un séjour d'une semaine pour deux personnes). **Du 2me au 4me prix** : Un séjour d'une semaine pour deux personnes dans une ville d'art européenne (par exemple : Vienne, Rome, Paris, Munich, Naples, Madrid, Athènes); le choix sera laissé aux concurrents. **Du 5me au 10me prix** : Un « long week-end » pour deux personnes dans une ville d'art belge. **Des livres d'art**

Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Parc du Cinquantenaire) à Bruxelles abritent, entre autres, une remarquable collection de tapisseries, telle cette œuvre, sortie des ateliers de Tournai, évoquant la Passion, la Crucifixion et la Résurrection du Christ.



IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

et des reproductions récompenseront les nonante sélectionnés plus malchanceux.

4 a) Pour participer, il est obligatoire de visiter les neuf musées participants et y faire apposer un « visa » (cachet numéroté) sur place; faire la preuve (cachet, signature, par exemple) de la visite de trois autres musées au choix. Les cachets numérotés ne seront apposés sur place dans les musées participants que si le passeport porte la photo, l'adresse et la signature du titulaire.

4 b) Etablir en page 4 du passeport le « thermomètre » de la popularité des douze musées, parmi lesquels figureront obligatoirement les neuf musées participants.

4 c) Renvoyer le passeport (un passeport par concurrent) à la R.T.B., « Jeu des Musées », 52, Boulevard Reyers, 1040 Bruxelles, avant le 1er novembre 1977 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Toute contestation quant à l'application du présent règlement sera tranchée souverainement par le jury.

Les neuf musées participants

1. Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
Rue de la Régence, 3
1000 Bruxelles
2. Musées Royaux d'Art et d'Histoire
Parc du Cinquantenaire, 10
1040 Bruxelles
3. Musée Royal de l'Afrique Centrale
Leuvensesteenweg, 13
1980 Tervuren
4. Musées des Beaux-Arts
Rue de l'Académie, 34
4000 Liège
5. Musée de la Vie Wallonne
Cour des Mineurs
4000 Liège
6. Musée Royal de Mariemont
Chaussée de Mariemont
6510 Morlanwelz-Mariemont



Aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (rue de la Régence à Bruxelles) l'animation culturelle est quasi permanente et, ce qui ne gêne rien, les jeunes y sont étroitement associés.

7. Musée Royal des Beaux-Arts
Leopold de Waelplaats
2000 Anvers

8. Musées Communaux de Bruges
Dijver, 12
8000 Bruges

9. Musée de Gand
Citadelpark
9000 Gand

Une formule originale : Eurokey... ou une clé pour 100.000 chambres

Neuf chaînes d'hôtellerie, gérant quelque 230 établissements dans 12 pays européens, ont imaginé une formule originale qui permet à leurs clients de voyager sans souci et d'être assurés de trouver à l'étape un gîte confortable et à un prix fixé à l'avance. Cette formule, baptisée « Eurokey », est basée sur l'émission de chèques-nuitées mis en vente par une trentaine de tour operators dans le monde entier : l'Allemagne Fédérale, l'Australie, l'Autriche,

le Benelux, le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël.

L'achat d'un tel chèque donne droit au logement pour une nuit dans une chambre confortable, avec salle de bains ou douche, dans un des 230 hôtels concernés. Certains hôtels acceptent jusqu'à 4 personnes par chambre. Le prix du chèque Eurokey comprend les taxes et le service, mais non le petit déjeuner sauf indication contraire. Le prix moyen appliqué par ces établissements est de 1.200 à 1.300 F belges par nuit.

Dans chacun des hôtels où le voyageur réside, il lui est possible, s'il le souhaite, d'effectuer gratuitement une réservation pour la nuit suivante dans un hôtel de la même chaîne et dans le même pays.

Le chèque Eurokey a été créé à l'initiative de Ambassador Service Hotels, Austrian Travel Agency Inc., Crest Hotels Europe, Holiday Inns (Belgium) Inc., Jolly Hotels, La Chaîne Frantel, Melia Hotels, Ramada Europe Inc. et Sara Hotels.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Ces chaînes sont établies en Allemagne Fédérale, en Autriche, au Benelux, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Norvège, en Suède et en Suisse.

La formule Eurokey ouvre au voyageur la porte de 100.000 chambres confortables dans quelque 230 hôtels de classe à travers 12 pays. Le chiffre d'affaires globalisé de ces hôtels se rapportant uniquement à la formule Eurokey s'élève à 5 millions de dollars.

En Belgique, la vente des chèques a été confiée à toutes les agences de voyages et au Vlaamse Toeristenbond (V.T.B.). Celui-ci n'assure cependant la vente qu'à ses propres membres.

Neuf hôtels, établis en Belgique, appliquent, dès à présent, cette formule. Ce sont : le Crest Hotel d'Anvers, le Crest Hotel de Casteau, l'Holiday Inns de Bruges, l'Holiday Inns de Bruxelles (Diegem), l'Holiday Inns de Charleroi (Goselies), l'Holiday Inns de Gand, l'Holiday Inns de Liège, l'Hôtel Ramada de Bruxelles et l'Hôtel Ramada de Liège. Pour l'instant cette initiative s'adresse principalement aux touristes, mais, dès 1978, le monde des affaires y sera également intéressé.

Appétissante cuisine de Liège et d'ailleurs

Il est vrai qu'elle est délectable, la cuisine de la région liégeoise.

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège vient de nous le rappeler, par le truchement d'un petit guide contenant plus de cent recettes originales ou pittoresques.

Au fil des pages, nous découvrons toute la richesse d'une cuisine hélas souvent méconnue : hors-d'œuvre, soupes et potages, œufs, poissons, viandes, légumes, volailles et gibiers, entremets, fromages, desserts, autant de chapitres culinaires présentant les recettes les plus appétissantes, réunies et présentées par les professeurs de l'école d'hôtellerie de la ville de Liège et, en particulier, par Monsieur Jossart.



La brochure « Appétissante Cuisine de Liège et d'ailleurs » se présente sous format oblong 14,5 x 21 cm, compte 48 pages intérieures sur papier couché, chaque page est gentiment illustrée. Ainsi donc, si nos lecteurs veulent découvrir ou redécouvrir les plats bien de chez nous, nous leur conseillons vivement de se procurer cette plaquette. Elle est en vente (40,— francs) à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, avenue Blonden, n° 33 - 4000 Liège. C.C.P. 000-0706700-55. Bon appétit !

Une carte administrative de la Belgique après les fusions

Cette carte est imprimée en cinq couleurs ; elle reprend non seulement le nom des 596 communes après les fusions avec leurs limites mais aussi les noms des anciennes communes, des arrondissements, ainsi que les régions et les régions linguistiques. Les provinces avec leurs nouvelles limites évidemment sont imprimées dans des coloris différents. Bruxelles-capitale est indiquée dans un carton à une plus grande échelle.

Avec un registre de plus de 3.000 noms, auxquels on a ajouté les numéros des

cantons postaux, elle est donc pour chacun un outil de travail indispensable. Elle présente encore l'avantage d'avoir une légende rédigée en quatre langues : français, néerlandais, allemand et anglais.

« CARTE ADMINISTRATIVE DE LA BELGIQUE APRES LES FUSIONS » - échelle 1 : 350.000 - format 70 x 95 cm - éditée par les Editions Carto, rue Gaucheret 139, - 1000 Bruxelles - tél. (02) 216 15 45 - Prix F 159,- TVA comprise + frais de port. Elle est livrable : pliée sous housse en plastique, ou non pliée, sous tube.

Le Guide Touristique 1977 du R.A.C.B. est sorti de presse

Le Royal Automobile Club de Belgique vient d'éditer son nouveau Guide Touristique 1977, abondamment illustré, véritable compagnon de ceux qui ont soif de découvertes proches ou lointaines. Au sommaire, de nombreuses nouveautés dans tous les domaines. Quelques exemples : les parcs d'attractions en Belgique, les musées belges de A à Z, les renseignements utiles à tout caravanier, de nombreux itinéraires en Belgique et en France, les curiosités touristiques belges et européennes, des bonnes adresses d'hôtels et de restaurants, etc...

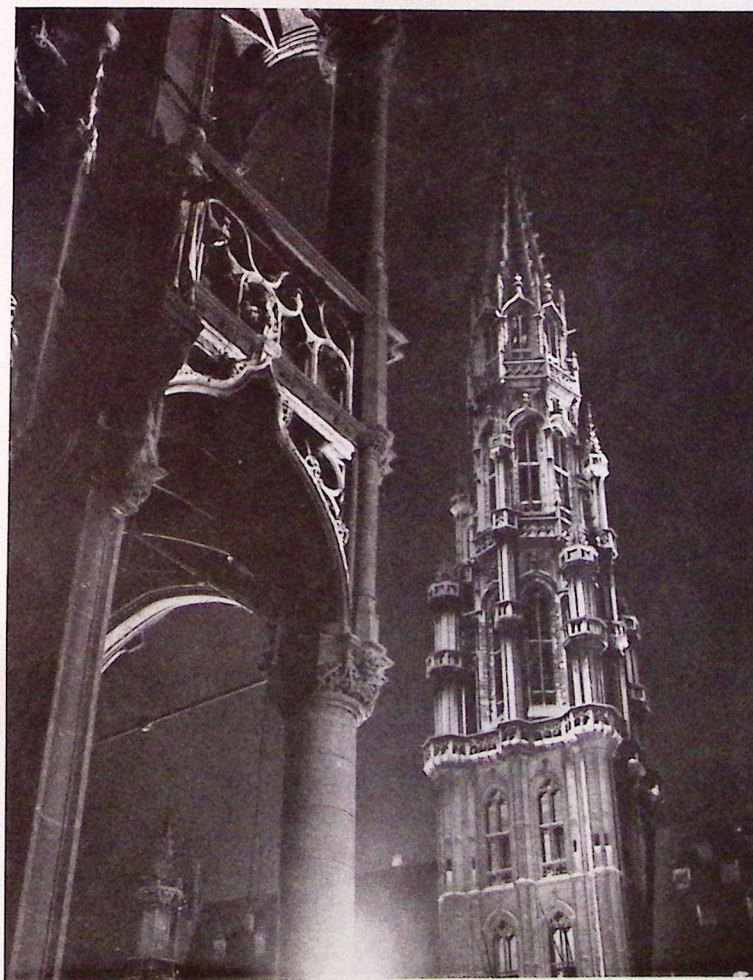
Une mine de renseignements et de nouveaux conseils rassemblés pour la première fois en un seul ouvrage ; un guide indispensable pour chaque automobiliste !

Le Guide du Royal Automobile Club de Belgique 1977 s'obtient au siège du R.A.C.B., 53, rue d'Arlon à 1040 Bruxelles ou dans les agences du R.A.C.B. au prix de 200 F (+ 35 F de port en cas d'expédition par la poste).

En cas de virement au C.C.P. numéro 000-0042118-20, prière de communiquer l'adresse, le motif du paiement et l'édition désirée (française ou néerlandaise).

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Jusqu'au 18 septembre 1977: Son et Lumière de la Grand-Place de Bruxelles



Le spectacle Son et Lumière que la Ville de Bruxelles a réalisé l'an dernier à la gloire de la Grand-Place a lieu à nouveau cette année, et cela jusqu'au 18 septembre.

Ce « Son et Lumière », qui rompt délibérément avec la tradition épique très en faveur pour ce genre de spectacle, illustre la vie quotidienne de Bruxelles à travers les réactions de ses habitants devant les événements tragiques ou heureux de son histoire.

Conçu pour être vu par tous les publics, il souligne le rôle de carrefour joué par cette merveilleuse Grand-Place d'où sept rues s'élançaient vers les sept portes de la ville.

Le thème développé par Jo Gérard en français et par Bert Decorte en néerlandais, met en valeur le goût des libertés et le courage du peuple de Bruxelles qui a toujours fait face à l'adversité et montré une ouverture d'esprit remarquable aux grands courants qui ont traversé son destin.

Pas d'érudition fastidieuse, pas de « leçon d'histoire », ce spectacle inaugure une formule vraiment nouvelle où chaque élément de l'admirable décor que constitue la Grand-Place est utilisé pour évoquer les grands événements historiques et culturels.

Les représentations ont lieu tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, en français, néerlandais, anglais et allemand, à raison de deux séances de plus ou moins 40 minutes, à 21 h 30 et à 22 h 30 du 1er août au 18 septembre ; à raison d'une séance à 22 h 30, du 15 mai au 1er août.

Le prix des places est fixé à 100 F. Les groupes de 15 personnes minimum, les enfants jusqu'à 14 ans, les étudiants, les porteurs d'une carte J., les personnes du 3me âge : 80 F.

En 1976, pas moins de 15.000 touristes ont assisté au « Son et Lumière » réalisé à l'initiative de la ville de Bruxelles, sur la prestigieuse Grand-Place. Ce spectacle, où les grands événements historiques et culturels qui ont marqué notre capitale, sont admirablement évoqués se déroulera cette année encore tout au long de la haute saison touristique.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Notre revue « Brabant » organise un concours de photographies

Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez sans aucun doute remarqué, en recevant le premier numéro de cette année de notre périodique, que la revue « Brabant » bénéficiait d'une nouvelle présentation. Nous espérons que cette couverture new look aura eu l'heur de vous plaire. Mais cette volonté de changement ne se limite pas au recto de la couverture. Notre direction entend également modifier le verso habituellement réservé aux suggestions, au calendrier des manifestations touristiques ou à la publicité, en lui donnant un aspect plus artistique.

A cet effet, nous organisons un concours de photographies. Dans chaque numéro de Brabant, la photo primée sera publiée, en pleine page, sur le dos de la couverture.

Le règlement de ce concours est extrêmement simple

1. Tout lecteur, qu'il soit photographe amateur ou professionnel, peut participer à ce concours.
2. Les photos, uniquement en noir et blanc, doivent être prises dans la province de Brabant, le libre choix étant laissé en ce qui concerne le sujet.
3. Chaque photo doit être accompagnée d'une légende qui, d'une part, localise le document, et, d'autre part, donne une brève description de l'intérêt historique, culturel, architectural, touristique ou folklorique du sujet choisi. Cette légende n'excédera en aucun cas 10 lignes.
4. Seules les photos d'un format 24 x 36 cm seront prises en considération, pour ce concours. Important : elles doivent être prises dans le sens de la hauteur de manière à répondre aux normes de notre revue.
5. Aucune correspondance ne sera échangée concernant ce concours et les photos envoyées resteront la propriété de la Fédération Touristique du Brabant. Dans l'hypothèse où l'une des photos non primées viendrait à être publiée

ultérieurement, il va de soi que la récompense prévue sera accordée à l'auteur de ce document.

Les prix ci-après seront octroyés au lauréat :

- comme prix d'honneur : le luxueux album de photographies « Brabant » avec préface historique et commentaires, publié aux Editions Lannoo à Tiel (valeur : 795 F) ;
- un prix-surprise, chaque fois d'une valeur minimum de 1000 F ;
- un abonnement gratuit d'un an à la revue « Brabant ».

Attention

Si les photos primées concernent des paysages ou des sites, elles seront

dans toute la mesure du possible publiées dans les limites de la saison à laquelle elles se rapportent. Dans cette optique, il importe de tenir compte que le prochain numéro de « Brabant » sortira de presse le 10 septembre 1977 ; les autres numéros de 1977 paraîtront le 3 novembre et le 15 décembre prochain.

Important

Les photos doivent nous parvenir au plus tard un mois avant la date de parution de chaque numéro.

Adresse

Fédération Touristique de la Province de Brabant, rue du Marché-aux-Herbes 61, 1000 Bruxelles.

Nos taux sont imbattables.

Dépôts

à vue	0,50 %
à 1 mois de préavis	4,90 %
à 3 mois de préavis	6,15 %
à 6 mois de préavis	7 %
à 12 mois de préavis	7,80 %

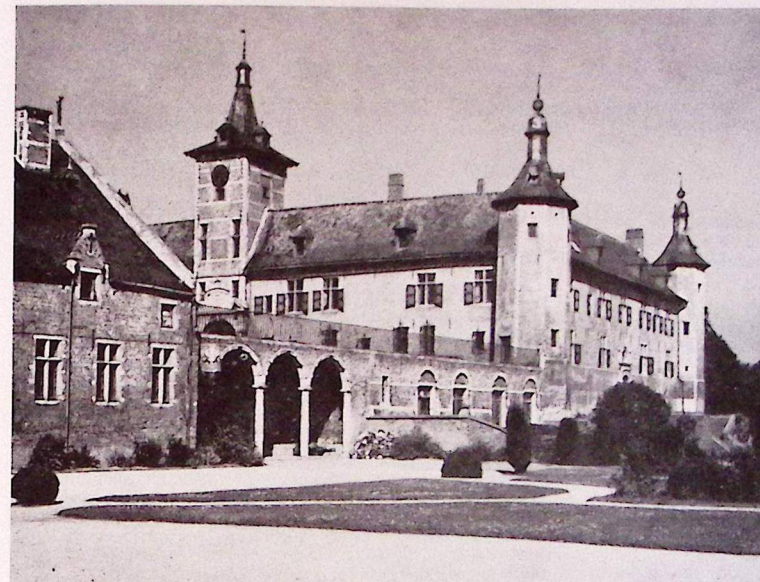
Livret de dépôt sans précompte **7 % net**



banque commerciale d'escompte

Vieille Halle aux Blés - 1000 BRUXELLES - T. 02/511.42.93
Boulevard Tirou, 84 - 6000 CHARLEROI - T. 071/31.44.49

Nos Suggestions



RIXENSART

La gestion du superbe château de Rixensart, l'un des joyaux du Brabant wallon, vient d'être confiée à l'Association Royale des Demeures Historiques de Belgique. Depuis le 2 avril dernier et jusqu'au 30 octobre 1977, le château peut être visité tous les jours, sauf le vendredi, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. Le prix de la visite guidée est de 50 F par personne ; pour les groupes de plus de 20 personnes, ce prix est ramené à 40 F par personne.

Amis lecteurs, ne manquez pas de visiter, cet été, le château de Rixensart, l'une des plus belles demeures historiques du pays. Vous ne serez pas déçus.



BRUXELLES

Le jeudi 7 juillet 1977, en soirée, aura lieu dans le cadre prestigieux de la Grand-Place de Bruxelles, la sortie traditionnelle de l'Omme-gang. Un spectacle fastueux et grandiose au cours duquel sera reconstituée une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles Quint et de sa Cour. A voir et à revoir.

Les manifestations culturelles et populaires

JUIN 1977

BRUXELLES : Au Centre International Rogier : « Arts en Europe » (jusqu'au 29 juin). — Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Parc du Cinquantenaire) : « Les Tapisseries bruxelloises au siècle de Rubens », tapisseries conservées dans les collections autrichiennes (jusqu'au 6 septembre).

DIEST : Au Musée communal : Exposition consacrée aux anciens métiers d'art (du XII^e au XVIII^e siècle). Heures d'ouverture : en semaine de 9 à 12 et de 14 à 17 h ; les dimanches et jours fériés, de 9 à 12 et de 14 à 19 heures (jusqu'au 17 juillet).

OTTIGNIES : Au Centre Commercial du Douaire : « Les Métiers d'Art du Brabant 1977 » (jusqu'au 29 juin).

26 BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : Visites guidées du château, de 14 à 19 h. Egalement le dimanche 3 juillet, de 14 à 19 h. En outre, des visites peuvent être organisées sur rendez-vous ; téléphoner au (067) 22 22 27.

HOEILAART : Fête dans le parc communal. A partir de 16 h : l'« Harmonie Sint-Clemens » dans des airs d'opérettes, marches et musique légère ; « Jazzke », trio anversoïse dans de la musique de jazz des années 20.

JUILLET 1977

1 DIEST : A la Halle au Drap : Exposition photographique de tableaux de Pierre-Paul Rubens (jusqu'au 27 août).

2 DIEST : A la Galerie Esschius, Kerkstraat 1 (Begijnhofpoort) : Aquarelles de Roger Baeyens. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le mercredi, de 14 à 19 h.

OPWIJK : Procession equestre de la Saint-Paul avec participation de nombreux cavaliers et de divers chars retraçant la vie de saint Paul (dans l'après-midi).

7 BRUXELLES : A la Grand-Place, à 21 h : Sortie traditionnelle de l'Ommegang avec spectacle fastueux au cours duquel sera reconstituée une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles Quint et de sa Cour.

8 BRUXELLES : Au Musée d'Art Moderne, 1, Place Royale : Hommage à Paul Delvaux. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17 h (jusqu'au 25 septembre).

9 HOEGAARDEN : Au Musée Julien Van Nerum, 2-4, Ernest Ourystraat : « Hommage à Julien Van Nerum », exposition retraçant la vie du fondateur du musée (jusqu'au 28 août).

10 HOEILAART : Fête dans le parc communal. A 16 h : Jan Smed dans de la musique populaire du Grand Duché de Brabant.

14 BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : « La sculpture au siècle de Rubens dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège ». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17 h ; le mercredi, de 10 à 20 h (jusqu'au 2 octobre).

17 AVERBODE : A l'Abbaye : Journée « Porte Ouverte » (de 14 à 17 h). Entrée générale : 20 F ; groupes d'au moins 12 personnes : 10 F.

GAASBEEK : Au Château : Exposition I. De Houck (jusqu'au 31 juillet).

21 BRUXELLES : A la Place des Palais (Parc de Bruxelles) : Grand Feu d'artifice (en soirée).

23 HOEILAART : Fête dans le Parc communal. A partir de 16 h : « Stekelbees » et « 't Wespke », théâtre de marionnettes ; « Waso Kwartet » (jazz swing) et le Horror Show de « Vuile Mong ».

AOÛT 1977

1 LA PANNE : Salle d'exposition de la commune : « Les Métiers d'Art du Brabant 1977 » (jusqu'au 31 août).

7 GAASBEEK : Au Château : Exposition E. Geeurickx (jusqu'au 21 août).

HOEILAART : Fête dans le Parc communal : « Douce Ambiance », musique swing à la Django Reinhardt et Stéphane Grappelli.

9 BRUXELLES : 669^e Plantation du Meyboom à l'angle de la rue des Sables et de la rue du Marais, précédée d'un cortège folklorique et suivie de réjouissances populaires.

14 AVERBODE : A l'Abbaye : Journée « Porte Ouverte » (de 14 à 17 h).

HOEILAART : Fête dans le Parc communal : à partir de 16 h : « Het Ware Genot » dans des danses de la Renaissance, tangos, fox-trot et danses d'avant-garde. Le Cirque Radeis (clowns, jongleurs, parades).

15 AARSCHOT : Illumination, en soirée, des monuments et des maisons à l'occasion de la Saint-Roch.

ATTENRODE-WEVER : Procession folklorique du Heinkensberg.

LEAU : Procession folklorique à la chapelle d'Ossenweg.

20 OVERIJSE : Ouverture officielle des 26^e grandes fêtes du raisin et du vin. Dès 18 h, le public aura accès à l'exposition qui présentera les plus beaux fruits de serres, d'excellentes copies des œuvres de Rubens, des mets exquis préparés par les meilleurs cuisiniers de Belgique et un coin consacré à « 300 ans de Principauté d'Overijse » célébrant l'année des Hornes qui vécurent à Overijse. Cette exposition sera ouverte tous les jours, de 10 à 22 h jusqu'au dimanche 28 août. Ce samedi 20 août à 20 h 30, à la Place communale, la nouvelle reine du raisin sera couronnée au cours d'un jeu en plein air (entrée gratuite).

21 OVERIJSE : à 14 h 30 : grand cortège publicitaire ; à 15 h : grand cortège folklorique avec la participation de nombreux groupes populaires, chars, harmonies et fanfares.

22 OVERIJSE : à la Halle au Vin : Soirée dansante avec les Dream Express.

23 OVERIJSE : à 13 h : grande course cycliste pour professionnels.

24 OVERIJSE : à 20 h : soirée dansante avec Will Tura (Halle au Vin).

25 OVERIJSE : à partir de 8 h : grand marché annuel.

26 OVERIJSE : à 20 h, dans la Halle au Vin : soirée dansante avec élection de la Reine du Vin Mousseux.

28 GAASBEEK : Château : Exposition F. Buelens.

OVERIJSE : Clôture des Fêtes du Raisin et du Vin.

30 BRUXELLES : Au Théâtre Royal de la Monnaie, à 19 h : « Tristan et Iseult » de Wagner, par l'Oper der Stadt Köln (Festival de Flandre).

31 AVERBODE : A l'Abbaye à 20 h 30 : Concert de musique religieuse anglaise (XVI^e siècle à nos jours) par le Choir of York Minster (Festival de Flandre).

SEPTEMBRE 1977

1 LOUVAIN : Grande Rotonde, à 20 h 30 : Frankl Paul et Kirshbaum dans de la musique de chambre de Johannes Brahms. Egalement le samedi 3, à 20 h 30 (Festival de Flandre).

2 BRUXELLES : Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30 : l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam (Festival de Flandre).

4 BRUXELLES : Au Théâtre Royal Flamand, à 20 h 30 : « Euripide » d'Aristophane par le Theatro Technis d'Athènes (Festival de Flandre).

5 BRUXELLES : Au Théâtre Royal Flamand, à 20 h 30 : « Les Acharniens » d'Aristophane, par le Theatro Technis d'Athènes (Festival de Flandre).

FESTIVAL DE WALLONIE

FESTIVAL MUSICAL DU BRABANT WALLON 1977

Vendredi 9 septembre - 20 h. 30

Orchestre de Liège - Nivelles - Collégiale Sainte-Gertrude
Gerswhin - Ravel (Rapsody in blue - Américain à Paris - Boléro - Concerto pour la main gauche)

Direction : Pierre Bartholomé

Soliste : F.-J. Thiollier, piano

Samedi 17 septembre - 17 h. 00

Récital de piano - Villers-la-Ville - Eglise paroissiale
Valéry Afanassiev : musique russe

Mercredi 28 septembre - 20 h. 00 (*)

Nederlandse Blazer Ensemble - Ottignies - Louvain-la-Neuve - Grand Auditorium

Programme Mozart

Direction : E. de Waart

Samedi 1er octobre - 20 h. 00

Deutsche Bach Solisten - Jodoigne - Eglise Saint-Médard

Samedi 8 octobre - 17 h. 00

Duo de pianos Eschenbach-Franz - Villers-la-Ville - Eglise paroissiale
dans le cadre d'Europalia Allemagne

Samedi 15 octobre - 20 h. 00

Ensemble Instrumental de France - Braine-l'Alleud - Eglise Saint-Etienne

Soliste : J.-P. Wallez

« Un soir à Vienne du temps de Mozart »

Samedi 22 octobre - 17 h. 00

Récital flûte-piano - Villers-la-Ville - Eglise paroissiale

J.-P. Rampal Veyron - Lacroix

(*) concert télévisé